

Tourcoing

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2024

ORDRE DU JOUR

N°	Objets soumis aux délibérations du Conseil	Rapporteur	Décision	N°page
2	Budget primitif 2024 budget principal	Monsieur ACHIBA Salim		2
3	Budget principal 2024 location des immobilisations	Monsieur ACHIBA Salim		114
4	Budget principal 2024 restauration municipale	Monsieur ACHIBA Salim		166
5	Budget Primitif 2024 de la Régie Autonome du DRE (Dispositif de Réussite Educative)	Madame CHANTELOUP Fabienne		211



**Direction des Finances et Contrôle de
Gestion**

**BUDGET PRIMITIF 2024 BUDGET
PRINCIPAL**

Rapport de **Monsieur ACHIBA Salim**
Au nom de la commission n° 1

Mesdames, Messieurs,

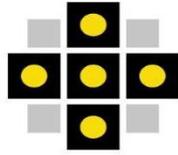
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2312-1 et L2313-1,

Considérant le débat d'orientations budgétaires en date du 12 Février 2024,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter le Budget Primitif 2024 du Budget Principal de la Ville de Tourcoing ci-annexé.

Conformément à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport retraçant les informations essentielles du budget primitif 2024 est joint à la présente délibération.



Tourcoing

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

Budget principal

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2024

Table des matières

PREAMBULE.....	2
I. Analyse du budget primitif 2024	3
A. Les grands équilibres du budget	3
B. La poursuite des objectifs du nouveau mandat.....	3
II. Budget principal : section de fonctionnement.....	4
A. Les recettes de fonctionnement	4
B. Les dépenses de fonctionnement	6
III. Budget principal : section d'investissement	8
A. Les recettes d'investissement	8
B. Les projets d'investissement 2024.....	9
IV. Budget principal : l'encours de dette.....	11

PREAMBULE

Conformément à l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport retrace les informations financières essentielles du budget primitif 2024.

Le budget primitif 2024 intègre le résultat de l'exercice 2023

I. Analyse du budget primitif 2024

A- Les grands équilibres du budget

En 2024, la masse budgétaire globale du budget général (mouvements réels et mouvements d'ordre) s'élève à 193 159 675 €, et se répartit comme suit :

- Section de Fonctionnement : 135 200 572 €
- Section d'Investissement : 57 959 103 €

On distingue deux catégories d'inscription budgétaire :

- Les mouvements réels (en dépenses et recettes) : qui font l'objet d'un encaissement ou d'un décaissement réel ;
- Les mouvements d'ordre (dépenses et recettes) : qui sont des opérations comptables internes à la collectivité, n'entraînant pas de mouvement de trésorerie (amortissements, provisions....)

Le budget primitif 2024 qui intègre le résultat de l'exercice 2023, s'équilibre sur une masse réelle en dépenses de 181 093 522 € :

- 126 934 043 € pour les dépenses de fonctionnement
- 54 519 479 € pour les dépenses d'investissement (dont RAR)

B- Le BP2024 : la poursuite des objectifs du nouveau mandat

Le budget 2024 de la ville de Tourcoing se caractérise par :

- Un programme d'investissement ambitieux calibré aux capacités de financement de la commune pour des services publics de qualité.
- Pas d'augmentation de l'encours de dette en 2024, et une augmentation des dépenses de fonctionnement tenant compte de l'inflation (4,9 % en 2022) et de l'augmentation du coût de l'énergie mais intégrant également la poursuite d'efforts de gestion dans le but de préserver la capacité d'autofinancement de la Ville.
- Des taux inchangés depuis 2017 pour les impôts locaux.

II. Budget principal : section de fonctionnement

A. Les recettes de fonctionnement

Les **recettes réelles de fonctionnement 2024 s'élèvent à 134,9 M€ (dont résultat 2023)**, soit une augmentation de 1.92% par rapport à 2023 et se répartissent comme suit :

Recettes réelles fonctionnement, résultat compris	Pour rappel, BP 2023	BP 2024	Ecart 2024/2023	Variation 2024/2023
002 – RESULTAT REPORTE	6 139 102 €	5 837 380 €	-301 722 €	-4.91 %
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	200 000 €	200 000 €	0 €	0 %
70 - PRODUITS DES SERVICES	4 584 669 €	4 552 490€	- 32 179 €	-0.70 %
73 - IMPOTS ET TAXES	18 789 479 €	18 955 009 €	165 530 €	0,88 %
731- FISCALITE LOCALE	50 190 300 €	51 950 676 €	1 760 377 €	3.51 %
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS	52 042 689 €	52 976 090 €	933 401€	1.79 %
75 - AUTRES PRODUITS GESTION COURANTES	440 992€	462 927 €	21 935 €	4.97 %
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000 €	20 000 €	0 €	0.00 %
78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS	0 €	0 €	0 €	0 %
TOTAL	132 407 230 €	134 954 572 €	2 547 342 €	1.92 %

Les principales variations s'expliquent comme suit :

- Chapitre 002 : - 301 722 €, légère diminution du résultat de l'exercice 2023.
- Chapitre 70 : ce poste reprend les recettes liées aux services et au domaine de la collectivité. Il s'agit notamment : des concessions cimetières (233 k€), des droits d'occupation du domaine public (141 k€), et services périscolaires (1,300 M€), des prestations repas pour les seniors dans les résidences (1,050 M€)
- Chapitre 73 :
Les dotations communautaires de la MEL atteindront respectivement en 2024 :
 - Attribution de compensation : 14 977 508 €. Ce montant est fixe depuis plusieurs années (produit historique de l'ancienne taxe professionnelle)
 - Dotation de Solidarité Communautaire : 2 377 296 €
 - FPIC : 1 600 000 € en prévision
- Chapitre 731 :+ 2 000 000€. Les taux d'impôts locaux proposés au vote resteront inchangés.

La revalorisation forfaitaire des bases sera de de 3.9 % (7.1 % en 2023).

Ce chapitre prend en compte également les droits de mutation (DMTO) dont la prévision a été ajustée au marché de l'immobilier (2 800 000 €).

- Chapitre 74 : + 933 401 € avec maintien du dynamisme de la dotation globale de fonctionnement (DGF) estimée à 42,1 M€ et la continuité du financement de l'état pour les Cités Educatives (670 000 €).
- Chapitre 75 : Ce chapitre reprend notamment les loyers perçus par la ville à hauteur de 185 000 euros.

Les dépenses de fonctionnement

Les **dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 126.9 M€ pour 2024** soit une augmentation de 4.67 % par rapport à 2023.

Elles se répartissent de la façon suivante :

Dépenses réelles fonctionnement	Pour rappel, BP 2023	BP 2024	Ecart 2024/2023	Variation 2024/2023
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	23 207 094 €	25 321 954 €	2 114 860 €	9.11 %
012 - CHARGES DE PERSONNEL	71 690 894 €	74 395 793 €	2 704 899 €	3.77 %
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 960 213 €	23 386 096€	425 883 €	1.85 %
66 - CHARGES FINANCIERES	3 340 000 €	3 740 000€	400 000 €	11.98%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	40 200 €	60 200 €	20 000 €	49.75%
68-DOTATIONS PROVISIONS	30 000 €	30 000 €	0 €	0 %
TOTAL	121 268 401 €	126 934 043€	5 665 642 €	4.67 %

Les principales variations s'expliquent comme suit :

- Chapitre 011 : + 2 114 860 €.
- Les dépenses d'énergie (Gaz et Electricité) augmentent de plus de 800 000 €.
Les dépenses alimentaires sont en hausse également, de plus de 130 000 euros
Les assurances varient de plus de 100 000 euros
-L' exposition sur les impressionnistes (+ 800 000 euros)
- Chapitre 012 : + 2 704 899 €, en raison notamment de l'effet augmentation du point d'indice sur une année pleine
- Chapitre 65 : + 425 883 €. Ce chapitre comprend notamment la participation au fonctionnement des écoles privées (3 916 000 euros) , la subvention au CCAS (5 278 000 euros), les subventions de fonctionnement aux associations pour plus de 8 M d'euros dont environ 900 000 pour les sports hors OMS, 1,9 M pour la culture, 600 000 pour les centres sociaux hors OMS), la prise en charge du déficit des budgets annexes des locations immobilières et restauration municipale (3 133 000 euros), les aides aux loyers aux commerçants (251 000 euros). Une enveloppe constante malgré les contraintes budgétaires pesant sur les collectivités.

- Chapitre 66 : Ce chapitre reprend les intérêts de la dette à hauteur de 3 740 000 euros
- Chapitre 68 : 30 000 € sont prévus en provisions pour risques, destinées notamment à couvrir la charge probable résultant de litiges, constituée dès l'ouverture d'un contentieux en première instance contre la collectivité.

III. Budget principal : section d'investissement

A. Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement, hors reports, sont composées des cessions, du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA), des subventions d'équipement et des emprunts nouveaux (cf. paragraphe IV).

L'autofinancement concourt également à l'équilibre de la section d'investissement, il est prévu à hauteur de 8 M€ en 2024.

Recettes réelles investissement	BP 2024	Pour rappel, BP 2023	Ecart 2024/2023	Variation 2024/2023
024 - PRODUITS DES CESSIONS	4 500 000 €	3 100 000 €	1 400 000 €	45.16 %
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 275 000 €	1 880 000 €	395 000 €	21.01 %
1068 - EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	3 480 265 €	8 233 358 €	-4 753 093 €	-57.72 %
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	8 836 700 €	9 051 140 €	-214 440 €	2.36 %
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	18 210 490 €	17 922 985 €	287 505 €	1.60 %
27 - AUTRES IMMO FINANCIERES	0 €	0 €	-0 €	0.00 %
4542 - TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE	75 000 €	75 000 €	0 €	0,00 %
TOTAL	37 377 455 €	40 262 483 €	-2 885 028 €	-7.16 %

Les principales variations sont les suivantes :

- Chapitre 024 : + 1 400 000€ supplémentaire par rapport à 2023. Il s'agit du montant ajusté en fonction de la valeur du patrimoine à céder en 2024. A noter que les cessions font l'objet d'une inscription en prévision au BP en investissement et d'une comptabilisation en réalisation au CA en fonctionnement. Cela démontre notamment une gestion dynamique du patrimoine avec une volonté de valorisation.

La ville sollicite l'avis de l'administration des domaines pour une estimation du prix de vente. Ainsi, l'ensemble des biens proposés à la vente et dont les recettes sont inscrites au budget fait l'objet d'une procédure sécurisée.

- Chapitre 10 : Avec notamment avec le FCTVA pour 2 200 000€. Il est calculé sur les dépenses d'équipement de la Ville (calculé par l'application du taux de 16,404 %, inchangé depuis 2015).
- Chapitre 1068 : correspond à l'excédent de la section de fonctionnement.
- Chapitre 13 : Un montant de plus de 8 M€ est prévu avec notamment le financement de la suite des travaux de rénovation de la salle Léo Lagrange (4 500 000 € de financement sur 2023) et du démarrage de l'extension du Centre Social des 3 Quartiers à hauteur de 662 000€.
- Chapitre 16 : le recours maximal à l'emprunt s'élève à 13,2 M €, les 5 000 000 € complémentaires correspondent à des écritures de dette équilibrées en dépenses et recettes.

B. Les projets d'investissement 2024

Le volume des dépenses d'équipement envisagé pour 2024 est de 23.8 M€ (chapitres 20, 204 et 21), et vient confirmer l'objectif d'un programme d'investissement ambitieux, en lien avec les capacités d'épargne et d'emprunt de la Ville.

En 2024, plusieurs projets structurants, couvrant les domaines du sport, de la culture ou encore de l'aménagement, seront lancés ou poursuivis :

- La rénovation de l'éclairage public avec une accélération des investissements (passage d'un programme de rénovation sur 10 ans à 5 ans) pour générer une sobriété et des économies d'énergie (1.2 M€).
- Poursuite de la végétalisation avec la finalisation du parc de la Cotonnière (1.2 M€) et des plantations d'arbres de l'avenue Gambetta (440 000 €) et la fin de l'aménagement de la place des phalempins (245 000 €).
- Le démarrage des travaux d'extension du Centre Social des 3 quartiers (450 000 €) financée par de la DPV pour 80%.
- La poursuite des travaux d'aménagement du nouveau quartier du Quadrilatère des piscines avec une nouvelle maison des associations et une salle polyvalente (1.8M€)
- La deuxième partie de la rénovation de la toiture Groupe Scolaire Bonnot intégrant la pose de panneaux photovoltaïques (250 000€) subventionnée par la DPV 2023 pour 150 000 €
- Remise aux normes des cuisines satellites notamment à l'école Michelet (280 000 €).
- Poursuite du développement du réseau de vidéo protection (514 000€) dont 100 000€ pour les caméras qui serviront à la surveillance des dépôts sauvages.
- Eclairage du boulevard Gambetta (600 000 €) subventionnés par le fonds vert à hauteur de 106 000€

- Rénovation stade Dendievel (500 000 €)
- Rénovation Ecole Michelet (200 000 €)
- La suite de la rénovation du complexe sportif Léo Lagrange subventionnée par la MEL, la Région et l'Etat pour 4.8 M€ sur 2024
- ANRU 2 Bourgogne (1 200 000 €)
- La continuation des travaux zone de l'Union (861 000 €)
- La mise en œuvre des projets participatifs
- Le démarrage de la rénovation de la salle de tennis Ma Campagne (100 000 €)

En plus du programme prévisionnel de travaux, un peu plus de 3 M€ seront consacrés à l'achat d'équipements :

- Vidéo protection et achat de divers matériels pour la Police Municipale (319 000 €)
- Informatique et téléphonie (matériels, câblages, infrastructures de réseaux (619 K€)
- Modernisation flotte automobile (285 000 €)
- Matériels terrains et salles de sport (213 000 €)
- Matériels et mobiliers scolaires (122 000 €)
- Acquisition de véhicules et d'engins de propreté et de sécurité (315 000 €)

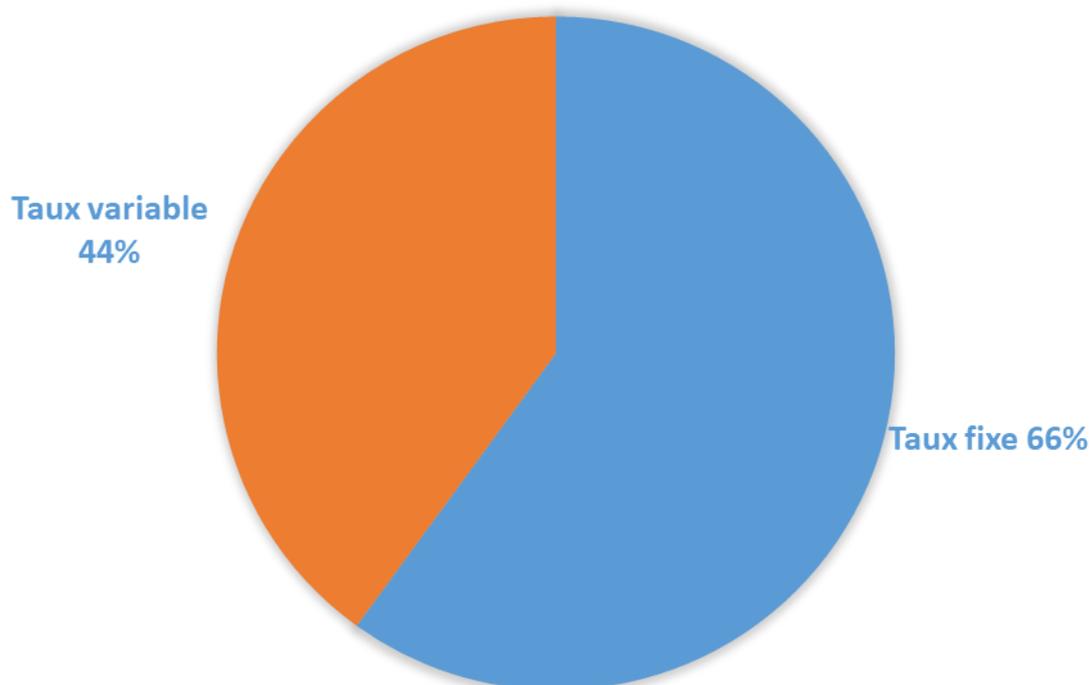
Dépenses réelles investissement, résultat compris	BP 2024	Pour rappel BP 2023	Ecart 2024/2023	Variation 2024/2023
001 - SOLDE INVEST REPORTE	3 193 624 €	2 941 542 €	252 082 €	8.73 %
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	18 000 660 €	18 200 660 €	- 200 000 €	-1.09 %
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 563 400 €	1 830 800 €	-267 400 €	-14.60%
204 - SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	3 985 920 €	3 540 733 €	445 187 €	12.5 %
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 290 739 €	19 052 762 €	- 762 023 €	-3.99 %
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0€	468 000 €	-468 000 €	-100.00 %
26 PARTICIPATIONS	2 000 €	0 €	2 000 €	100,00%
4541 - TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE	75 000 €	75 000 €	0 €	0,00%
TOTAL	45 111 343 €	46 109 497 €	- 998 154 €	-2.16 %

VI. Budget principal : l'encours de dette

Au 1er janvier 2024, l'encours de dette de la ville du budget principal s'élève à 132 876 083 €.

La Dette de la Ville reste saine et sécurisée avec plus de 66 % d'emprunts à taux fixe. Le recours à l'emprunt 2024 est estimé à 13.2 M€. Le remboursement en capital de dette s'élève à 13 M€ (12,2 M€ au titre de la dette amortissable + 800 K€ de provision d'amortissement des emprunts in fine).

REPARTITION DU RISQUE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE : VILLE DE TOURCOING (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590599300014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE TOURCOING MAL

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	35
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	37
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	40
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	43
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	48

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	51
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	52
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	61
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	62
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	63
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	64
B3.1 - Etat des provisions constituées	65
B3.2 - Etalement des provisions	67
B4 - Etat des charges transférées	68
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	69
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	70
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	71
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	73
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	74
B9 - Etat du personnel	79
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	89
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	91
B11.2 - Liste des établissements publics créés	92
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	93
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	94
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	95
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	96
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	98
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	99
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	100

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	99011

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	802.691928

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1280.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1304.07
3	Dépenses d'équipement brut / population	242.80
4	Encours de dette / population (2) (3)	1342.03
5	DGF / population	424.87
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	58.70%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	108.22%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	18.62%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	102.91%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	1.85%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	164 625 880,85	167 552 341,17	3 197 560,42	A1 6 124 020,74
Investissement	35 055 626,11	34 803 545,03	(3) -2 941 542,24	A2 -3 193 623,32
Fonctionnement	129 570 254,74	132 748 796,14	(4) 6 139 102,66	A3 9 317 644,06

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 12 601 759,83	III + IV 12 315 119,00	B1	-286 640,83	
Investissement	I 12 601 759,83	III 12 315 119,00	B2	-286 640,83	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	5 837 379,91
Investissement	A2 + B2	-3 480 264,15
Fonctionnement	A3 + B3	9 317 644,06

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 12 601 759,83
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
200101	Opération d'équipement n° 200101	236 081,07
200106	Opération d'équipement n° 200106	1 314 454,65
201302	Opération d'équipement n° 201302	75 944,85
201501	Opération d'équipement n° 201501	78 000,00
201503	Opération d'équipement n° 201503	13 115,77
201506	Opération d'équipement n° 201506	1 650 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	587 972,87
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	1 089 481,50
21	Immobilisations corporelles (3)	7 556 709,12
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 12 315 119,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 125 256,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 189 863,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	42 163 719,85	45 643 984,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	12 601 759,83	12 315 119,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 3 193 623,32	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	57 959 103,00	57 959 103,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	135 200 572,00	129 363 192,09
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 5 837 379,91
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	135 200 572,00	135 200 572,00
		DEPENSES	RECETTES
	TOTAL DU BUDGET (4)	193 159 675,00	193 159 675,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D15-ADAP 2015/1	ADAP		100 000,00
12-LUM.UR 2012/1	LUMIERE URBAINE		1 248 000,00
15-QUADRIL 2015/1	QUADRILATERES DES PISCINES		1 840 000,00
TOTAL			3 188 000,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	3 188 000,00
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 830 800,00	837 994,50	1 563 400,00	0,00	2 401 394,50
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	3 540 733,00	2 739 481,50	3 985 920,00	0,00	6 725 401,50
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	19 052 762,00	9 024 283,83	18 290 739,00	0,00	27 315 022,83
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	468 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		24 892 295,00	12 601 759,83	23 840 059,00	0,00	36 441 818,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 200 660,20	0,00	18 000 660,85	0,00	18 000 660,85
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		18 200 660,20	0,00	18 002 660,85	0,00	18 002 660,85
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	75 000,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		43 167 955,20	12 601 759,83	41 917 719,85	0,00	54 519 479,68

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	328 900,00		246 000,00	0,00	246 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		328 900,00		246 000,00	0,00	246 000,00

TOTAL	43 496 855,20	12 601 759,83	42 163 719,85	0,00	54 765 479,68
--------------	----------------------	----------------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 193 623,32
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	57 959 103,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	9 051 140,00	3 125 256,00	8 836 700,85	0,00	11 961 956,85
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	12 922 985,20	9 189 863,00	13 210 490,00	0,00	22 400 353,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		21 974 125,20	12 315 119,00	22 047 190,85	0,00	34 362 309,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 880 000,00	0,00	2 275 000,00	0,00	2 275 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	8 233 357,80	0,00	3 480 264,15	0,00	3 480 264,15
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 100 000,00	0,00	4 500 000,00	0,00	4 500 000,00
Total des recettes financières		18 213 357,80	0,00	15 255 264,15	0,00	15 255 264,15
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	75 000,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		40 262 483,00	12 315 119,00	37 377 455,00	0,00	49 692 574,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	5 652 502,00		2 433 199,00	0,00	2 433 199,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	5 815 228,00		5 833 330,00	0,00	5 833 330,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		11 467 730,00		8 266 529,00	0,00	8 266 529,00

TOTAL	51 730 213,00	12 315 119,00	45 643 984,00	0,00	57 959 103,00
--------------	----------------------	----------------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	57 959 103,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	8 020 529,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	23 207 094,00	0,00	25 321 954,00	0,00	25 321 954,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	71 690 894,00	0,00	74 395 793,00	0,00	74 395 793,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	22 960 213,00	0,00	23 386 096,00	0,00	23 386 096,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		117 858 201,00	0,00	123 103 843,00	0,00	123 103 843,00
66	Charges financières	3 340 000,00	0,00	3 740 000,00	0,00	3 740 000,00
67	Charges spécifiques (3)	40 200,00	0,00	60 200,00	0,00	60 200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		121 268 401,00	0,00	126 934 043,00	0,00	126 934 043,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	5 652 502,00	0,00	2 433 199,00	0,00	2 433 199,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 815 228,00	0,00	5 833 330,00	0,00	5 833 330,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		11 467 730,00	0,00	8 266 529,00	0,00	8 266 529,00

TOTAL	132 736 131,00	0,00	135 200 572,00	0,00	135 200 572,00
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	135 200 572,00
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 584 669,00	0,00	4 552 490,00	0,00	4 552 490,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	18 789 479,00	0,00	18 955 009,00	0,00	18 955 009,00
731	Fiscalité locale	50 190 299,34	0,00	51 950 676,09	0,00	51 950 676,09
74	Dotations et participations (3)	52 042 689,00	0,00	52 976 090,00	0,00	52 976 090,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	440 992,00	0,00	462 927,00	0,00	462 927,00
Total des recettes de gestion courante		126 248 128,34	0,00	129 097 192,09	0,00	129 097 192,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		126 268 128,34	0,00	129 117 192,09	0,00	129 117 192,09

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	328 900,00		246 000,00	0,00	246 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		328 900,00		246 000,00	0,00	246 000,00

TOTAL	126 597 028,34	0,00	129 363 192,09	0,00	129 363 192,09
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 837 379,91
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	135 200 572,00
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	8 020 529,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	46 000,00	46 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	18 000 660,85	0,00	18 000 660,85
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	6 856 696,34		6 856 696,34
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	2 010 272,87	0,00	2 010 272,87
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	3 235 401,50	0,00	3 235 401,50
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	24 339 448,12	200 000,00	24 539 448,12
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	2 000,00	0,00	2 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	75 000,00	0,00	75 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		54 519 479,68	246 000,00	54 765 479,68

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 193 623,32
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	57 959 103,00
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	25 321 954,00		25 321 954,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	74 395 793,00		74 395 793,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	23 386 096,00	0,00	23 386 096,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	3 740 000,00	0,00	3 740 000,00
67	Charges spécifiques (9)	60 200,00	0,00	60 200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	30 000,00	5 833 330,00	5 863 330,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 433 199,00	2 433 199,00
Dépenses de fonctionnement – Total		126 934 043,00	8 266 529,00	135 200 572,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	135 200 572,00
--	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 275 000,00	0,00	2 275 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	11 961 956,85	0,00	11 961 956,85
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	27 400 353,00	37 030,00	27 437 383,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 726 400,00	5 726 400,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	75 000,00	0,00	75 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		69 900,00	69 900,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 433 199,00	2 433 199,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 500 000,00		4 500 000,00
Recettes d'investissement – Total		46 212 309,85	8 266 529,00	54 478 838,85

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	3 480 264,15
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	57 959 103,00
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	200 000,00		200 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 552 490,00		4 552 490,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		200 000,00	200 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	18 955 009,00		18 955 009,00
731	Fiscalité locale	51 950 676,09		51 950 676,09
74	Dotations et participations (8)	52 976 090,00		52 976 090,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	462 927,00	0,00	462 927,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	20 000,00	46 000,00	66 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		129 117 192,09	246 000,00	129 363 192,09

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 837 379,91
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	135 200 572,00
--	-----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		43 496 855,20	12 601 759,83	0,00	42 163 719,85	0,00	3 188 000,00	38 975 719,85	54 765 479,68
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 609 300,00	587 972,87	0,00	1 422 300,00	0,00	0,00	1 422 300,00	2 010 272,87
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 680 733,00	1 089 481,50	0,00	2 145 920,00	0,00	0,00	2 145 920,00	3 235 401,50
21	Immobilisations corporelles	17 526 038,00	7 556 709,12	0,00	16 782 739,00	0,00	0,00	16 782 739,00	24 339 448,12
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	468 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	3 608 224,00	3 367 596,34	0,00	3 489 100,00	0,00	3 188 000,00	301 100,00	6 856 696,34
Total des dépenses d'équipement		24 892 295,00	12 601 759,83	0,00	23 840 059,00	0,00	3 188 000,00	20 652 059,00	36 441 818,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	18 200 660,20	0,00		18 000 660,85	0,00		18 000 660,85	18 000 660,85
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		18 200 660,20	0,00	0,00	18 002 660,85	0,00	0,00	18 002 660,85	18 002 660,85
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
Total des dépenses réelles		43 167 955,20	12 601 759,83	0,00	41 917 719,85	0,00	3 188 000,00	38 729 719,85	54 519 479,68
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	328 900,00			246 000,00	0,00		246 000,00	246 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		328 900,00			246 000,00	0,00		246 000,00	246 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	3 193 623,32
---	---------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	57 959 103,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		43 496 855,20	12 315 119,00	42 163 719,85	0,00	54 478 838,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	9 051 140,00	3 125 256,00	8 836 700,85	0,00	11 961 956,85
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	12 922 985,20	9 189 863,00	13 210 490,00	0,00	22 400 353,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		21 974 125,20	12 315 119,00	22 047 190,85	0,00	34 362 309,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 880 000,00	0,00	2 275 000,00	0,00	2 275 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 100 000,00	0,00	4 500 000,00	0,00	4 500 000,00
Total des recettes financières		9 980 000,00	0,00	11 775 000,00	0,00	11 775 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	75 000,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00
Total des recettes réelles		32 029 125,20	12 315 119,00	33 897 190,85	0,00	46 212 309,85
021	Virement de la section de fonctionnement	5 652 502,00		2 433 199,00	0,00	2 433 199,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	5 815 228,00		5 833 330,00	0,00	5 833 330,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		11 467 730,00		8 266 529,00	0,00	8 266 529,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	3 480 264,15
---------------------------------------	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	57 959 103,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		43 496 855,20	12 601 759,83	0,00	42 163 719,85	0,00	3 188 000,00	38 975 719,85	54 765 479,68
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 609 300,00	587 972,87	0,00	1 422 300,00	0,00	0,00	1 422 300,00	2 010 272,87
2031	Frais d'études	1 328 300,00	505 386,17	0,00	1 168 000,00	0,00	0,00	1 168 000,00	1 673 386,17
2051	Concessions, droits similaires	281 000,00	82 586,70	0,00	254 300,00	0,00	0,00	254 300,00	336 886,70
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 680 733,00	1 089 481,50	0,00	2 145 920,00	0,00	0,00	2 145 920,00	3 235 401,50
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	426 999,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	426 999,20
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	24 451,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 451,50
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 680 733,00	638 030,80	0,00	2 145 920,00	0,00	0,00	2 145 920,00	2 783 950,80
21	Immobilisations corporelles	17 526 038,00	7 556 709,12	0,00	16 782 739,00	0,00	0,00	16 782 739,00	24 339 448,12
2111	Terrains nus	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
2112	Terrains de voirie	66 000,00	99 526,47	0,00	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00	154 526,47
2115	Terrains bâtis	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	490 000,00	162 339,15	0,00	1 865 000,00	0,00	0,00	1 865 000,00	2 027 339,15
2128	Autres agencements et aménagements	551 000,00	373 051,09	0,00	542 500,00	0,00	0,00	542 500,00	915 551,09
21311	Bâtiments administratifs	20 000,00	15 947,73	0,00	28 000,00	0,00	0,00	28 000,00	43 947,73
21312	Bâtiments scolaires	664 000,00	202 383,75	0,00	623 000,00	0,00	0,00	623 000,00	825 383,75
21314	Bâtiments culturels et sportifs	7 833 700,00	4 054 332,49	0,00	6 673 000,00	0,00	0,00	6 673 000,00	10 727 332,49
21316	Equipements du cimetière	31 000,00	16 753,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 753,20
21318	Autres bâtiments publics	2 716 910,00	501 472,05	0,00	2 251 000,00	0,00	0,00	2 251 000,00	2 752 472,05
21321	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	425 000,00	8 425,41	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	33 425,41
2152	Installations de voirie	1 197 500,00	217 216,27	0,00	1 331 500,00	0,00	0,00	1 331 500,00	1 548 716,27
21533	Réseaux câblés	160 000,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 647 628,00	696 002,54	0,00	1 471 289,00	0,00	0,00	1 471 289,00	2 167 291,54
21611	Biens sous-jacents	20 000,00	4 367,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	24 367,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21621	Biens sous-jacents	2 500,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	20 000,00	1 008,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	21 008,00
21828	Autres matériels de transport	600 000,00	642 768,91		600 000,00	0,00	0,00	600 000,00	1 242 768,91
21838	Autre matériel informatique	55 000,00	1 393,20		69 000,00	0,00	0,00	69 000,00	70 393,20
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	82 000,00	34 140,53		82 000,00	0,00	0,00	82 000,00	116 140,53
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	96 600,00	2 431,83		88 450,00	0,00	0,00	88 450,00	90 881,83
2185	Matériel de téléphonie	183 200,00	118 526,35		160 600,00	0,00	0,00	160 600,00	279 126,35
2186	Cheptel	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	663 000,00	374 123,15		714 900,00	0,00	0,00	714 900,00	1 089 023,15
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	468 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	468 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	3 608 224,00	3 367 596,34	0,00	3 489 100,00	0,00	3 188 000,00	301 100,00	6 856 696,34
Total des dépenses d'équipement		24 892 295,00	12 601 759,83	0,00	23 840 059,00	0,00	3 188 000,00	20 652 059,00	36 441 818,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	18 200 660,20	0,00		18 000 660,85	0,00		18 000 660,85	18 000 660,85
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	800 660,00	0,00		800 660,00	0,00		800 660,00	800 660,00
1641	Emprunts en euros	12 400 000,20	0,00		12 200 000,85	0,00		12 200 000,85	12 200 000,85
166	Refinancement de dette	5 000 000,00	0,00		5 000 000,00	0,00		5 000 000,00	5 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
261	Titres de participation	0,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		18 200 660,20	0,00	0,00	18 002 660,85	0,00	0,00	18 002 660,85	18 002 660,85
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
4541101	TX POUR COMPTE DE TIERS DEPENSE	75 000,00	0,00		75 000,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
Total des dépenses réelles		43 167 955,20	12 601 759,83	0,00	41 917 719,85	0,00	3 188 000,00	38 729 719,85	54 519 479,68
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	328 900,00			246 000,00	0,00		246 000,00	246 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	28 900,00			46 000,00	0,00		46 000,00	46 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	2 300,00			3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00
13913	Subv. transf. Départements	600,00			600,00	0,00		600,00	600,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	26 000,00			18 900,00	0,00		18 900,00	18 900,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00			23 500,00	0,00		23 500,00	23 500,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	300 000,00			200 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00
21311	Bâtiments administratifs	300 000,00			200 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00
2152	Installations de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		328 900,00			246 000,00	0,00		246 000,00	246 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
200101	INFORMATIQUE BUREAUTIQUE		9 888 494,33	236 081,07	301 100,00	0,00	0,00	301 100,00
200106	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC		23 136 442,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
200106	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC	D 12-LUM.UR 2012/1	7 551 007,56	1 314 454,65	1 248 000,00	0,00	1 248 000,00	0,00
201302	PLAN PATRIMOINE CULTUREL	D 13-PAT.CUL 2013/1	2 876 119,26	75 944,85	0,00	0,00	0,00	0,00
201501	ADAP	D 15-ADAP 2015/1	361 445,49	78 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00
201503	POSTE DE POLICE MUNICIPALE	D 15-POSTEPM 2015/1	59 327,91	13 115,77	0,00	0,00	0,00	0,00
201505	PLAN PATRIMOINE CULTUREL 15-20	D 15-CULT-20 2015/1	27 771,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201506	QUADRILATERE DES PISCINES	D 15-QUADRIL 2015/1	13 233 345,07	1 650 000,00	1 840 000,00	0,00	1 840 000,00	0,00
TOTAL			50 975 755,80	3 367 596,34	3 489 100,00	0,00	3 188 000,00	301 100,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200106
LIBELLE : RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 12-LUM.UR 2012/1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	7 551 007,56	a 1 314 454,65	1 248 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	125 573,40	11 130,00	17 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	125 573,40	11 130,00	17 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	7 425 434,16	1 303 324,65	1 231 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	7 111 452,26	1 303 324,65	1 231 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	313 981,90	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 562 454,65
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201302
LIBELLE : PLAN PATRIMOINE CULTUREL
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 13-PAT.CUL 2013/1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	2 876 119,26	a 75 944,85	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	83 440,92	68 071,13	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	83 440,92	68 071,13	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 792 678,34	7 873,72	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	2 792 678,34	7 873,72	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-75 944,85
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201501
LIBELLE : ADAP
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 15-ADAP 2015/1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	361 445,49	a 78 000,00	100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	25 283,36	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	25 283,36	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	336 162,13	78 000,00	100 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	217 506,71	28 000,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	5 192,80	50 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	110 497,59	0,00	100 000,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	671,08	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 293,95	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-178 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201503
 LIBELLE : POSTE DE POLICE MUNICIPALE
 AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 15-POSTEPM 2015/1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	59 327,91	a 13 115,77	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	59 327,91	13 115,77	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	59 327,91	13 115,77	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-13 115,77
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201505
 LIBELLE : PLAN PATRIMOINE CULTUREL 15-20
 AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 15-CULT-20 2015/1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	27 771,03	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	27 771,03	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	27 771,03	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201506
LIBELLE : QUADRILATERE DES PISCINES
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : D 15-QUADRIL 2015/1

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	13 233 345,07	a 1 650 000,00	1 840 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	44 507,99	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	44 507,99	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	13 188 837,08	1 650 000,00	1 840 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	13 188 837,08	1 650 000,00	1 840 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-3 490 000,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200101
LIBELLE : INFORMATIQUE BUREAUTIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 730 297,43	a 236 081,07	301 100,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 281 385,62	170 820,50	124 100,00	0,00
2031	Frais d'études	34 343,52	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 084,73	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 245 957,37	170 820,50	124 100,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 448 911,81	65 260,57	177 000,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	111 052,20	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	71 183,69	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	146 130,14	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	68 906,90	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	1 048 403,98	65 260,57	177 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 234,90	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		48 349,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	48 349,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	39 438,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	8 911,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-537 181,07
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200106
LIBELLE : RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		23 136 442,05	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 175 282,08	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 175 282,08	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 961 159,97	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	21 961 159,97	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		51 512,67	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	7 874,46	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	7 874,46	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 638,21	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	43 638,21	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		43 496 855,20	12 315 119,00	42 163 719,85	0,00	54 478 838,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	9 051 140,00	3 125 256,00	8 836 700,85	0,00	11 961 956,85
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 267 725,00	1 869 213,00	3 305 919,00	0,00	5 175 132,00
1322	Subv. non transf. Régions	3 890 957,00	0,00	4 630 115,85	0,00	4 630 115,85
1323	Subv. non transf. Départements	597 304,00	288 961,00	5 000,00	0,00	293 961,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	1 241 667,00	0,00	314 964,00	0,00	314 964,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	2 053 487,00	967 082,00	580 702,00	0,00	1 547 784,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	12 922 985,20	9 189 863,00	13 210 490,00	0,00	22 400 353,00
1641	Emprunts en euros	12 922 985,20	9 189 863,00	13 210 490,00	0,00	22 400 353,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		21 974 125,20	12 315 119,00	22 047 190,85	0,00	34 362 309,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 880 000,00	0,00	2 275 000,00	0,00	2 275 000,00
10222	FCTVA	1 840 000,00	0,00	2 200 000,00	0,00	2 200 000,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
166	Refinancement de dette	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 100 000,00	0,00	4 500 000,00	0,00	4 500 000,00
Total des recettes financières		9 980 000,00	0,00	11 775 000,00	0,00	11 775 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	75 000,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00
Total des recettes réelles		32 029 125,20	12 315 119,00	33 897 190,85	0,00	46 212 309,85
021	Virement de la section de fonctionnement	5 652 502,00		2 433 199,00	0,00	2 433 199,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	5 815 228,00		5 833 330,00	0,00	5 833 330,00
169	Primes de remboursement des obligations	37 030,00		37 030,00	0,00	37 030,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00		0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00		0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	0,00		0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	300 000,00		300 000,00	0,00	300 000,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 600 000,00		1 600 000,00	0,00	1 600 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	560 000,00		560 000,00	0,00	560 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00		8 000,00	0,00	8 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	100 000,00		130 000,00	0,00	130 000,00
281321	Immeubles de rapport	0,00		1 100,00	0,00	1 100,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	17 000,00		17 000,00	0,00	17 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	60 000,00		60 000,00	0,00	60 000,00
281578	Autre matériel technique	1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 070 000,00		1 100 000,00	0,00	1 100 000,00
2816	Biens histo. et cult. - dépenses amorti.	8 000,00		0,00	0,00	0,00
28162	Biens historiques et culturels mobiliers	0,00		9 000,00	0,00	9 000,00
281828	Autres matériels de transport	532 000,00		530 000,00	0,00	530 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	60 000,00		60 000,00	0,00	60 000,00
281838	Autre matériel informatique	350 000,00		300 000,00	0,00	300 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	110 000,00		110 000,00	0,00	110 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	90 000,00		90 000,00	0,00	90 000,00
28185	Matériel de téléphonie	50 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
28186	Cheptel	300,00		300,00	0,00	300,00
28188	Autres immo. corporelles	800 000,00		800 000,00	0,00	800 000,00
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	67 888,00		67 890,00	0,00	67 890,00
4816	Frais d'émission des emprunts	2 010,00		2 010,00	0,00	2 010,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		11 467 730,00		8 266 529,00	0,00	8 266 529,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		132 736 131,00	0,00	0,00	135 200 572,00	0,00	0,00	135 200 572,00	135 200 572,00
011	Charges à caractère général (3)	23 207 094,00	0,00	0,00	25 321 954,00	0,00	0,00	25 321 954,00	25 321 954,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	71 690 894,00	0,00		74 395 793,00	0,00		74 395 793,00	74 395 793,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	22 960 213,00	0,00	0,00	23 386 096,00	0,00	0,00	23 386 096,00	23 386 096,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		117 858 201,00	0,00	0,00	123 103 843,00	0,00	0,00	123 103 843,00	123 103 843,00
66	Charges financières	3 340 000,00	0,00		3 740 000,00	0,00		3 740 000,00	3 740 000,00
67	Charges spécifiques (3)	40 200,00	0,00		60 200,00	0,00		60 200,00	60 200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	30 000,00			30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		3 410 200,00	0,00	0,00	3 830 200,00	0,00		3 830 200,00	3 830 200,00
Total des dépenses réelles		121 268 401,00	0,00	0,00	126 934 043,00	0,00	0,00	126 934 043,00	126 934 043,00
023	Virement à la section d'investissement	5 652 502,00			2 433 199,00	0,00		2 433 199,00	2 433 199,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	5 815 228,00			5 833 330,00	0,00		5 833 330,00	5 833 330,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		11 467 730,00			8 266 529,00	0,00		8 266 529,00	8 266 529,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	135 200 572,00
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		126 597 028,34	0,00	129 363 192,09	0,00	129 363 192,09
013	Atténuations de charges (2)	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 584 669,00	0,00	4 552 490,00	0,00	4 552 490,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	18 789 479,00	0,00	18 955 009,00	0,00	18 955 009,00
731	Fiscalité locale	50 190 299,34	0,00	51 950 676,09	0,00	51 950 676,09
74	Dotations et participations (2)	52 042 689,00	0,00	52 976 090,00	0,00	52 976 090,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	440 992,00	0,00	462 927,00	0,00	462 927,00
Total des recettes de gestion des services		126 248 128,34	0,00	129 097 192,09	0,00	129 097 192,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Total des recettes réelles		126 268 128,34	0,00	129 117 192,09	0,00	129 117 192,09
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	328 900,00	0,00	246 000,00	0,00	246 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		328 900,00	0,00	246 000,00	0,00	246 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	5 837 379,91
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	135 200 572,00
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		132 736 131,00	0,00	0,00	135 200 572,00	0,00	0,00	135 200 572,00	135 200 572,00
011	Charges à caractère général (4)	23 207 094,00	0,00	0,00	25 321 954,00	0,00	0,00	25 321 954,00	25 321 954,00
60611	Eau et assainissement	400 000,00	0,00		400 000,00	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00
60612	Energie - Electricité	6 734 399,00	0,00		7 548 548,00	0,00	0,00	7 548 548,00	7 548 548,00
60621	Combustibles	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	300 000,00	0,00		280 000,00	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00
60623	Alimentation	2 325 520,00	0,00		2 455 010,00	0,00	0,00	2 455 010,00	2 455 010,00
60628	Autres fournitures non stockées	41 050,00	0,00		42 500,00	0,00	0,00	42 500,00	42 500,00
60631	Fournitures d'entretien	273 900,00	0,00		273 500,00	0,00	0,00	273 500,00	273 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	407 660,00	0,00		415 905,00	0,00	0,00	415 905,00	415 905,00
60633	Fournitures de voirie	7 350,00	0,00		7 350,00	0,00	0,00	7 350,00	7 350,00
60636	Habillement et vêtements de travail	169 300,00	0,00		169 300,00	0,00	0,00	169 300,00	169 300,00
6064	Fournitures administratives	121 650,00	0,00		127 650,00	0,00	0,00	127 650,00	127 650,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	162 177,00	0,00		158 507,00	0,00	0,00	158 507,00	158 507,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6067	Fournitures scolaires	259 704,00	0,00		257 604,00	0,00	0,00	257 604,00	257 604,00
6068	Autres matières et fournitures	799 880,00	0,00		760 228,00	0,00	0,00	760 228,00	760 228,00
611	Contrats de prestations de services	2 825 920,00	0,00		3 044 764,00	0,00	0,00	3 044 764,00	3 044 764,00
6132	Locations immobilières	54 852,00	0,00		61 033,00	0,00	0,00	61 033,00	61 033,00
61358	Autres	298 712,00	0,00		420 007,00	0,00	0,00	420 007,00	420 007,00
614	Charges locatives et de copropriété	10 525,00	0,00		29 827,00	0,00	0,00	29 827,00	29 827,00
61521	Entretien terrains	256 000,00	0,00		268 550,00	0,00	0,00	268 550,00	268 550,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	460 000,00	0,00		460 000,00	0,00	0,00	460 000,00	460 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	45 000,00	0,00		45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	96 000,00	0,00		98 500,00	0,00	0,00	98 500,00	98 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	462 465,00	0,00		551 670,00	0,00	0,00	551 670,00	551 670,00
6156	Maintenance	1 782 360,00	0,00		1 773 656,00	0,00	0,00	1 773 656,00	1 773 656,00
6161	Multirisques	493 342,00	0,00		593 845,00	0,00	0,00	593 845,00	593 845,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	20 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
617	Etudes et recherches	169 500,00	0,00		135 900,00	0,00	0,00	135 900,00	135 900,00
6182	Documentation générale et technique	21 424,00	0,00		12 026,00	0,00	0,00	12 026,00	12 026,00
6184	Versements à des organismes de formation	152 500,00	0,00		159 470,00	0,00	0,00	159 470,00	159 470,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	49 510,00	0,00		34 510,00	0,00	0,00	34 510,00	34 510,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	5 400,00	0,00		5 400,00	0,00	0,00	5 400,00	5 400,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	40 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6228	Divers	5 690,00	0,00		6 690,00	0,00	0,00	6 690,00	6 690,00
6231	Annonces et insertions	53 000,00	0,00		48 927,00	0,00	0,00	48 927,00	48 927,00
6232	Fêtes et cérémonies	320 875,00	0,00		427 228,00	0,00	0,00	427 228,00	427 228,00
6233	Foires et expositions	950,00	0,00		950,00	0,00	0,00	950,00	950,00
6234	Réceptions	24 500,00	0,00		40 500,00	0,00	0,00	40 500,00	40 500,00
6236	Catalogues et imprimés	251 100,00	0,00		233 330,00	0,00	0,00	233 330,00	233 330,00
6238	Divers	1 049 899,00	0,00		1 792 919,00	0,00	0,00	1 792 919,00	1 792 919,00
6241	Transports de biens	30 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		55 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00
6247	Transports collectifs	81 211,00	0,00		29 000,00	0,00	0,00	29 000,00	29 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	32 900,00	0,00		39 100,00	0,00	0,00	39 100,00	39 100,00
6261	Frais d'affranchissement	120 650,00	0,00		121 150,00	0,00	0,00	121 150,00	121 150,00
6262	Frais de télécommunications	142 000,00	0,00		189 500,00	0,00	0,00	189 500,00	189 500,00
627	Services bancaires et assimilés	6 800,00	0,00		7 750,00	0,00	0,00	7 750,00	7 750,00
6281	Concours divers (cotisations)	29 900,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	204 756,00	0,00		204 756,00	0,00	0,00	204 756,00	204 756,00
62873	Remb. frais au CCAS/CIAS	101 500,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
62878	Remb. frais à des tiers	23 032,00	0,00		21 560,00	0,00	0,00	21 560,00	21 560,00
6288	Autres services extérieurs	1 299 550,00	0,00		1 218 566,00	0,00	0,00	1 218 566,00	1 218 566,00
63512	Taxes foncières	151 431,00	0,00		162 183,00	0,00	0,00	162 183,00	162 183,00
63513	Autres impôts locaux	4 000,00	0,00		4 285,00	0,00	0,00	4 285,00	4 285,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	7 500,00	0,00		7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	15 750,00	0,00		15 300,00	0,00	0,00	15 300,00	15 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	71 690 894,00	0,00		74 395 793,00	0,00		74 395 793,00	74 395 793,00
6218	Autre personnel extérieur	180 000,00	0,00		188 500,00	0,00		188 500,00	188 500,00
6331	Versement mobilité	823 627,00	0,00		826 223,00	0,00		826 223,00	826 223,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	205 913,00	0,00		206 534,00	0,00		206 534,00	206 534,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	452 294,00	0,00		453 602,00	0,00		453 602,00	453 602,00
64111	Rémunération principale titulaires	35 341 518,00	0,00		35 586 595,00	0,00		35 586 595,00	35 586 595,00
64112	SFT, indemnité de résidence	1 568 400,00	0,00		1 581 079,00	0,00		1 581 079,00	1 581 079,00
64118	Autres indemnités	5 960 675,00	0,00		8 075 076,00	0,00		8 075 076,00	8 075 076,00
64131	Rémunérations	7 879 656,00	0,00		7 961 531,00	0,00		7 961 531,00	7 961 531,00
64168	Autres emplois aidés	20 344,00	0,00		68 290,00	0,00		68 290,00	68 290,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6417	Rémunérations des apprentis	76 804,00	0,00		89 289,00	0,00		89 289,00	89 289,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	7 247 789,00	0,00		7 294 435,00	0,00		7 294 435,00	7 294 435,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	11 321 719,00	0,00		11 465 474,00	0,00		11 465 474,00	11 465 474,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	245 356,00	0,00		250 552,00	0,00		250 552,00	250 552,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	137 599,00	0,00		138 613,00	0,00		138 613,00	138 613,00
64731	Allocations chômage versées directement	34 200,00	0,00		16 200,00	0,00		16 200,00	16 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	120 000,00	0,00		115 000,00	0,00		115 000,00	115 000,00
6488	Autres	75 000,00	0,00		78 800,00	0,00		78 800,00	78 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	22 960 213,00	0,00	0,00	23 386 096,00	0,00	0,00	23 386 096,00	23 386 096,00
65131	Bourses	91 000,00	0,00		91 000,00	0,00	0,00	91 000,00	91 000,00
65134	Aides	181 000,00	0,00		291 000,00	0,00	0,00	291 000,00	291 000,00
65138	Autres secours	40 000,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
65311	Indemnités de fonction	543 672,00	0,00		530 781,00	0,00	0,00	530 781,00	530 781,00
65313	Cotisations de retraite	28 738,00	0,00		51 287,00	0,00	0,00	51 287,00	51 287,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	102 590,00	0,00		97 932,00	0,00	0,00	97 932,00	97 932,00
65315	Formation	10 000,00	0,00		11 500,00	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	90 000,00	0,00		90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00
6542	Créances éteintes	35 000,00	0,00		35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
65568	Autres contributions	265 880,00	0,00		266 432,00	0,00	0,00	266 432,00	266 432,00
6558	Autres contributions obligatoires	3 843 261,00	0,00		3 916 526,00	0,00	0,00	3 916 526,00	3 916 526,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	5 278 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	0,00	0,00		177 625,00	0,00	0,00	177 625,00	177 625,00
657363	Subv. fonct. étab. à caract. adm.	177 625,00	0,00		5 278 000,00	0,00	0,00	5 278 000,00	5 278 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	888 700,00	0,00		888 700,00	0,00	0,00	888 700,00	888 700,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	8 456 831,00	0,00		8 302 507,00	0,00	0,00	8 302 507,00	8 302 507,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	63 200,00	0,00		49 500,00	0,00	0,00	49 500,00	49 500,00
65818	Autres	22 003,00	0,00		32 598,00	0,00	0,00	32 598,00	32 598,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	2 811 401,00	0,00		3 133 803,00	0,00	0,00	3 133 803,00	3 133 803,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	31 312,00	0,00		140 405,00	0,00	0,00	140 405,00	140 405,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses de gestion des services		117 858 201,00	0,00	0,00	123 103 843,00	0,00	0,00	123 103 843,00	123 103 843,00
66	Charges financières	3 340 000,00	0,00		3 740 000,00	0,00		3 740 000,00	3 740 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 300 000,00	0,00		3 650 000,00	0,00		3 650 000,00	3 650 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	50 000,00	0,00		50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
6688	Autres	40 000,00	0,00		40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00
67	Charges spécifiques (4)	40 200,00	0,00		60 200,00	0,00		60 200,00	60 200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	40 200,00	0,00		60 200,00	0,00		60 200,00	60 200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	30 000,00			30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	30 000,00			30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		3 410 200,00	0,00	0,00	3 830 200,00	0,00		3 830 200,00	3 830 200,00
Total des dépenses réelles		121 268 401,00	0,00	0,00	126 934 043,00	0,00	0,00	126 934 043,00	126 934 043,00
023	Virement à la section d'investissement	5 652 502,00			2 433 199,00	0,00		2 433 199,00	2 433 199,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	5 815 228,00			5 833 330,00	0,00		5 833 330,00	5 833 330,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	5 708 300,00			5 726 400,00	0,00		5 726 400,00	5 726 400,00
68126	Dot.amort. frais d'émission des emprunts	2 010,00			2 010,00	0,00		2 010,00	2 010,00
68128	Dot. Amort. charges exception. différées	67 888,00			67 890,00	0,00		67 890,00	67 890,00
6861	Dot. amort. primes rembourst obligations	37 030,00			37 030,00	0,00		37 030,00	37 030,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		11 467 730,00			8 266 529,00	0,00		8 266 529,00	8 266 529,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice

938 540,05

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Montant des ICNE de l'exercice N-1	938 540,05
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		126 597 028,34	0,00	129 363 192,09	0,00	129 363 192,09
013	Atténuations de charges (3)	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 584 669,00	0,00	4 552 490,00	0,00	4 552 490,00
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	233 000,00	0,00	233 000,00	0,00	233 000,00
70312	Redevances funéraires	0,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
70323	Red. occupation dom. public	141 500,00	0,00	141 500,00	0,00	141 500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	10 300,00	0,00	10 300,00	0,00	10 300,00
7062	Redevances services à caractère culturel	95 000,00	0,00	139 400,00	0,00	139 400,00
70632	Redevances services à caractère loisir	6 600,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
7066	Redevances services à caractère social	622 551,00	0,00	634 319,00	0,00	634 319,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	1 298 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
706888	Autres	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	8 500,00	0,00	8 625,00	0,00	8 625,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	160 000,00	0,00	116 750,00	0,00	116 750,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	90 000,00	0,00	190 000,00	0,00	190 000,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	242 100,00	0,00	235 600,00	0,00	235 600,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	581 418,00	0,00	450 596,00	0,00	450 596,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	23 700,00	0,00	18 400,00	0,00	18 400,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	18 789 479,00	0,00	18 955 009,00	0,00	18 955 009,00
73211	Attribution de compensation	14 977 508,00	0,00	14 977 508,00	0,00	14 977 508,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	2 211 766,00	0,00	2 377 296,00	0,00	2 377 296,00
73221	FNGIR	205,00	0,00	205,00	0,00	205,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00
731	Fiscalité locale	50 190 299,34	0,00	51 950 676,09	0,00	51 950 676,09
73111	Impôts directs locaux	45 500 000,00	0,00	47 500 000,00	0,00	47 500 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	3 100 000,00	0,00	2 800 000,09	0,00	2 800 000,09
73132	Taxe sur les pylônes électriques	7 800,00	0,00	8 400,00	0,00	8 400,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	1 399 999,34	0,00	1 405 646,00	0,00	1 405 646,00
73154	Droits de place	92 500,00	0,00	108 506,00	0,00	108 506,00
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	90 000,00	0,00	124 574,00	0,00	124 574,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7318	Autres	0,00	0,00	3 550,00	0,00	3 550,00
74	Dotations et participations (3)	52 042 689,00	0,00	52 976 090,00	0,00	52 976 090,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	16 610 000,00	0,00	16 669 465,00	0,00	16 669 465,00
741123	DSU des communes	22 000 000,00	0,00	22 827 440,00	0,00	22 827 440,00
741127	DNP des communes	3 551 000,00	0,00	2 569 414,00	0,00	2 569 414,00
7414	DGF des permanents syndicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	30 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
74611	DGD des communes et EPCI	1 022 363,00	0,00	1 022 363,00	0,00	1 022 363,00
74718	Autres participations Etat	1 350 259,00	0,00	1 189 818,00	0,00	1 189 818,00
7472	Participation régions	137 983,00	0,00	189 283,00	0,00	189 283,00
7473	Participation départements	2 000,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	36 932,00	0,00	36 656,00	0,00	36 656,00
74748	Participation autres communes	455 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	423 000,00	0,00	356 482,00	0,00	356 482,00
747818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	3 446 352,00	0,00	4 352 031,00	0,00	4 352 031,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	2 200 000,00	0,00	2 267 614,00	0,00	2 267 614,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	600 000,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
7484	Dotation de recensement	17 800,00	0,00	18 134,00	0,00	18 134,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	120 390,00	0,00	120 390,00
74888	Autres	160 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	440 992,00	0,00	462 927,00	0,00	462 927,00
752	Revenus des immeubles	339 990,00	0,00	185 725,00	0,00	185 725,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	101 002,00	0,00	277 202,00	0,00	277 202,00
Total des recettes de gestion des services		126 248 128,34	0,00	129 097 192,09	0,00	129 097 192,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		126 268 128,34	0,00	129 117 192,09	0,00	129 117 192,09
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	328 900,00		246 000,00	0,00	246 000,00
722	Immobilisations corporelles	300 000,00		200 000,00	0,00	200 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	28 900,00		46 000,00	0,00	46 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre		328 900,00		246 000,00	0,00	246 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					14 000 000,00									
EMPRUNT OBLIG 17 ANS (089)	Deutsche Bank Ag	18/11/2013	26/11/2013	26/11/2030	7 000 000,00	F	FIXE	4,000	3,998		X	F	N	A-1
EMPRUNT OBLIG 18 ANS (090)	Deutsche Bank Ag	18/11/2013	17/12/2013	17/12/2031	7 000 000,00	F	FIXE	4,050	4,048		X	F	N	A-1
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					214 461 427,71									
1641 Emprunts en euros (total)					214 461 427,71									
0100147437 (594)	Crédit Agricole	15/07/2003	10/07/2003	10/07/2004	3 000 000,00	F	FIXE	2,420	2,427		A	P	N	A-1
042113169373ALS1 (130)	ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels	24/12/2019	30/01/2020	30/04/2020	5 000 000,00	F	FIXE	0,830	0,843		T	P	N	A-1
0922247 (575)	Caisse des Dépôts et Consignations	05/05/2000	24/05/2000	01/06/2001	733 186,93	V	LIVRETA	3,000	2,942		A	P	N	A-1
0934224 (579)	Caisse des Dépôts et Consignations	18/12/2000	29/12/2000	01/01/2002	3 623 255,79	V	LIVRETA	3,000	2,228		A	P	N	A-1
1000045315 (092)	Crédit Agricole	04/06/2014	23/07/2014	23/10/2014	2 000 000,00	F	FIXE	3,490	3,565		T	P	N	A-1
10000108288 (104)	Crédit Agricole	29/03/2015	20/05/2015	20/08/2015	2 000 000,00	F	FIXE	2,250	2,268		T	P	N	A-1
10000135720 (105)	Crédit Agricole	03/08/2015	22/10/2015	22/01/2016	300 000,00	F	FIXE	1,200	1,225		T	P	N	A-1
10000191338 (107)	Crédit Agricole	19/01/2016	19/01/2016	19/04/2016	2 000 000,00	F	FIXE	2,240	2,280		T	P	N	A-1
10000336179 (118)	Crédit Agricole	29/11/2016	23/01/2017	23/04/2017	2 000 000,00	F	FIXE	1,190	1,196		T	P	N	A-1
10000629442 (122)	Crédit Agricole	29/11/2017	18/01/2018	18/04/2018	1 950 000,00	F	FIXE	1,490	1,513		T	P	N	A-1
10001010585 (126)	Crédit Agricole	08/11/2018	23/11/2018	23/02/2019	2 000 000,00	F	FIXE	1,640	1,657		T	P	N	A-1
10001587115 (132)	Crédit Agricole	23/07/2020	27/08/2020	27/08/2021	5 000 000,00	F	FIXE	0,910	0,919		A	P	N	A-1
10001763999 (136)	Crédit Agricole	07/12/2020	28/12/2020	28/03/2021	4 000 000,00	F	FIXE	0,590	0,599		T	P	N	A-1
10002112069 (140)	Crédit Agricole	26/11/2021	20/12/2021	20/03/2022	3 000 000,00	F	FIXE	0,930	0,940		T	P	N	A-1
10002112083 (141)	Crédit Agricole	09/12/2021	24/01/2022	24/04/2022	5 000 000,00	F	FIXE	0,740	0,750		T	P	N	A-1
10002505266 (143)	Crédit Agricole	16/11/2022	13/01/2023	13/04/2023	2 000 000,00	V	EURIBOR03M	2,449	4,008		T	C	N	A-1
10002505318 (142)	Crédit Agricole	16/11/2022	29/12/2022	29/03/2023	3 000 000,00	V	EURIBOR03M	2,399	4,447		T	C	N	A-1
112032 L5371870 (135)	Caisse des Dépôts et Consignations	31/07/2020	31/07/2021	01/11/2021	550 000,00	F	FIXE	0,430	0,430		T	P	N	A-1
112033 L5371348 (133)	Caisse des Dépôts et Consignations	31/07/2020	31/07/2021	01/11/2021	950 000,00	F	FIXE	0,430	0,430		T	P	N	A-1
112034 L5371341 (134)	Caisse des Dépôts et Consignations	31/07/2020	31/07/2021	01/11/2021	2 000 000,00	F	FIXE	0,430	0,430		T	P	N	A-1
1123298 (002)	Caisse des Dépôts et Consignations	10/11/2008	03/02/2009	01/01/2012	1 427 811,00	V	LIVRETA	4,250	1,754		A	P	N	A-1

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1141299 (075)	Caisse des Dépôts et Consignations	31/08/2009	30/09/2011	01/10/2012	1 271 999,00	V	LIVRETA	1,500	2,003		A	P	N	A-1
1169618 (080)	Caisse des Dépôts et Consignations	30/08/2010	01/07/2011	01/10/2011	2 489 625,00	V	LIVRETA	1,500	1,698		A	P	N	A-1
1211374 (084)	Caisse des Dépôts et Consignations	20/12/2011	28/12/2011	01/01/2013	2 789 072,00	V	LIVRETA	2,850	2,096		A	P	N	A-1
1211435 (083)	Caisse des Dépôts et Consignations	20/12/2011	28/12/2011	01/01/2013	4 050 000,00	F	FIXE	4,510	4,509		A	P	N	A-1
131 (131)	Crédit Agricole	26/12/2019	02/03/2020	02/06/2020	2 000 000,00	F	FIXE	0,890	0,893		T	P	N	A-1
1363067 (567)	Caisse des Dépôts et Consignations	07/12/1999	28/12/1999	01/01/2001	2 719 779,50	V	LIVRETA	3,550	3,571		A	P	N	A-1
1363068 (580)	Caisse des Dépôts et Consignations	18/12/2000	15/01/2001	01/01/2002	1 044 123,32	V	LIVRETA	4,200	3,454		A	P	N	A-1
1363070 (086)	Caisse des Dépôts et Consignations	06/12/2012	28/03/2013	01/07/2013	4 812 385,00	V	LEP	2,490	2,629		T	C	N	A-1
1363071 (095)	Caisse des Dépôts et Consignations	10/06/2014	10/11/2014	01/04/2015	103 378,00	V	LIVRETA	2,250	1,669		A	C	N	A-1
1363072 (096)	Caisse des Dépôts et Consignations	10/06/2014	10/11/2014	01/04/2015	274 058,50	V	LIVRETA	2,250	1,669		A	C	N	A-1
1363073 (097)	Caisse des Dépôts et Consignations	10/06/2014	10/11/2014	01/04/2015	98 324,50	V	LIVRETA	2,250	1,669		A	C	N	A-1
1363074 (098)	Caisse des Dépôts et Consignations	10/06/2014	18/12/2014	01/04/2015	1 795 945,50	V	LIVRETA	2,250	1,662		A	C	N	A-1
1363075 (099)	Caisse des Dépôts et Consignations	10/06/2014	18/12/2014	01/04/2015	1 230 348,50	V	LIVRETA	2,250	1,662		A	C	N	A-1
1363076 (100)	Caisse des Dépôts et Consignations	10/06/2014	10/11/2014	01/04/2015	202 828,00	V	LIVRETA	2,250	1,669		A	C	N	A-1
1363077 (101)	Caisse des Dépôts et Consignations	10/06/2014	18/12/2014	01/04/2015	1 458 828,00	V	LIVRETA	2,250	1,662		A	C	N	A-1
1363078 (091)	Caisse des Dépôts et Consignations	18/03/2014	10/04/2014	01/04/2015	61 000,00	V	LIVRETA	2,250	1,702		A	C	N	A-1
1363079 (103)	Caisse des Dépôts et Consignations	19/12/2014	28/02/2015	01/02/2016	2 770 714,00	V	LIVRETA	2,000	1,636		A	P	N	A-1
146 (146)	Caisse des Dépôts et Consignations	27/06/2023	14/12/2023	13/12/2024	4 585 427,00	F	FIXE	0,250	0,286		A	P	N	A-1
15616 (601)	Société Générale	30/12/2004	24/12/2005	24/01/2006	3 000 000,00	F	FIXE	3,910	4,353		A	P	N	A-1
18356/006/002 (079)	Société Générale	01/12/2010	02/01/2011	31/01/2012	6 300 000,00	V	EURIBOR01M	0,950	1,707		M	C	N	A-1
44550 L5123478 (112)	Caisse des Dépôts et Consignations	17/12/2015	01/02/2017	01/03/2022	3 395 833,50	V	LIVRETA	1,750	1,865		A	C	N	A-1
44550 L5123479 (114)	Caisse des Dépôts et Consignations	17/12/2015	01/02/2017	01/03/2022	516 667,00	V	LIVRETA	1,750	1,865		A	C	N	A-1
5027355 (088)	Caisse des Dépôts et Consignations	10/03/2014	10/04/2014	01/04/2015	1 681 988,00	V	LIVRETA	1,850	1,476		A	P	N	A-1

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
5075808 (102)	Caisse des Dépôts et Consignations	19/12/2014	28/02/2015	01/02/2016	829 286,00	V	LIVRETA	1,600	2,162		A	P	N	A-1
5123472 (109)	Caisse des Dépôts et Consignations	17/12/2015	01/03/2016	01/03/2022	770 833,50	V	LIVRETA	1,750	1,854		A	C	N	A-1
5123473 (110)	Caisse des Dépôts et Consignations	17/12/2015	01/12/2016	01/03/2022	270 833,50	V	LIVRETA	1,750	1,863		A	C	N	A-1
5123474 (115)	Caisse des Dépôts et Consignations	17/12/2015	01/02/2018	01/03/2022	566 250,00	V	LIVRETA	1,750	1,880		A	C	N	A-1
5123475 (111)	Caisse des Dépôts et Consignations	17/12/2015	01/12/2016	01/03/2022	192 187,50	V	LIVRETA	1,750	1,863		A	C	N	A-1
5123476 (108)	Caisse des Dépôts et Consignations	17/12/2015	01/03/2016	01/03/2022	647 917,00	V	LIVRETA	1,750	1,854		A	C	N	A-1
5123477 (117)	Caisse des Dépôts et Consignations	17/12/2015	31/01/2020	01/03/2022	517 500,00	V	LIVRETA	1,750	1,900		A	C	N	A-1
5123480 (113)	Caisse des Dépôts et Consignations	17/12/2015	01/12/2016	01/03/2022	2 831 975,00	V	LIVRETA	1,750	1,863		A	C	N	A-1
5123481 (116)	Caisse des Dépôts et Consignations	17/12/2015	01/02/2019	01/03/2022	809 167,00	V	LIVRETA	1,750	1,886		A	C	N	A-1
7186023V (572)	Crédit Foncier	21/12/1999	14/01/2000	30/12/2000	1 524 490,17	F	FIXE	5,650	5,651		A	P	N	A-1
7499890 (072)	Caisse d'Epargne	09/03/2009	09/04/2009	25/04/2010	1 132 470,00	F	FIXE	4,100	4,092		A	P	N	A-1
7595803 (073)	Caisse d'Epargne	04/11/2009	18/01/2010	01/02/2010	989 412,00	F	FIXE	4,350	4,362		A	P	N	A-1
7669837 (074)	Caisse d'Epargne	16/12/2009	25/02/2010	01/03/2011	4 474 802,00	F	FIXE	4,160	4,168		A	P	N	A-1
8813333 (119)	Caisse d'Epargne	28/12/2016	28/02/2017	15/12/2018	2 000 000,00	F	FIXE	1,460	1,486		A	P	N	A-1
9003534/5205179 (123)	Caisse d'Epargne	13/12/2017	28/11/2018	31/03/2019	2 000 000,00	F	FIXE	1,410	1,548		A	P	N	A-1
99147059309 (078)	Crédit Agricole	24/11/2010	01/12/2010	01/12/2011	9 374 848,00	F	FIXE	3,420	3,470		A	X Durée Ajustable	N	A-1
99149924406 (087)	Crédit Agricole	10/06/2013	01/07/2013	01/10/2013	2 000 000,00	F	FIXE	3,900	3,957		T	P	N	A-1
D9302975 (129)	Caisse d'Epargne	11/12/2019	24/12/2019	25/12/2020	2 000 000,00	F	FIXE	0,880	0,880		A	P	N	A-1
DD03657411 (094)	ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels	17/11/2014	29/12/2014	30/11/2015	5 000 000,00	F	FIXE	3,020	3,022		A	P	N	A-1
DD05274679 (106)	ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels	06/08/2015	15/09/2015	30/11/2015	3 000 000,00	F	FIXE	2,440	2,464		T	P	N	A-1
DD08273599 (120)	ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels	28/12/2016	16/03/2017	30/05/2017	2 000 000,00	F	FIXE	1,450	1,458		T	P	N	A-1
DD11010027 (121)	ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels	20/12/2017	29/12/2017	30/03/2018	1 000 000,00	F	FIXE	1,600	1,611		T	P	N	A-1
DD13200518 (127)	ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels	23/11/2018	29/03/2019	30/06/2019	5 000 000,00	F	FIXE	1,610	1,618		T	P	N	A-1
DD17370194 (137)	ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels	24/12/2020	29/01/2021	30/04/2021	2 000 000,00	F	FIXE	0,600	0,612		T	P	N	A-1
DD20696785 (144)	ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels	29/11/2022	15/12/2022	28/02/2023	4 000 000,00	V	EURIBOR03M	2,199	3,477		T	P	N	A-1

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
DD22615960 (148)	ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels	27/12/2023	30/01/2024	30/04/2024	5 000 000,00	V	EURIBOR03M	3,923	3,923		T	P	O	A-1
MIN225095EUR (602)	Caisse Française de Financement Local	19/11/2004	01/01/2005	01/07/2005	5 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,495	1,619		T	P	N	A-1
MIN235872EUR (604)	Caisse Française de Financement Local	07/12/2005	25/04/2006	01/08/2006	2 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,455	1,415		T	P	N	A-1
MIN267735EUR (076)	Caisse Française de Financement Local	30/12/2009	01/01/2010	01/08/2010	13 800 000,00	V	EURIBOR01M	0,510	1,031		M	P	N	A-1
MIN276566EUR (081)	DEXIA	24/11/2011	23/12/2011	01/05/2012	3 000 000,00	V	EURIBOR01M	1,190	1,134		M	P	N	A-1
MIN522277EUR (124)	Caisse Française de Financement Local	29/11/2017	18/05/2018	01/06/2019	2 000 000,00	F	FIXE	1,510	1,510		A	P	N	A-1
MON235602EUR (603)	Caisse Française de Financement Local	30/11/2005	13/01/2006	01/02/2007	5 000 000,00	F	FIXE	3,600	3,580		A	P	N	A-1
MON263010EUR (001)	Caisse Française de Financement Local	01/12/2008	31/03/2009	01/04/2010	2 792 878,00	F	FIXE	5,030	5,103		A	P	N	A-1
MON270383EUR (077)	Caisse Française de Financement Local	25/06/2010	06/08/2010	01/12/2010	750 000,00	F	FIXE	2,820	2,850		T	P	N	A-1
MON276800EUR (082)	La NEF Finance Ethique	07/12/2011	15/12/2011	01/01/2013	2 000 000,00	F	FIXE	4,510	4,536		A	P	N	A-1
MON527010EUR (125)	Caisse Française de Financement Local	08/11/2018	28/11/2018	01/03/2019	2 000 000,00	F	FIXE	1,500	1,509		T	P	N	A-1
MON532056EUR (128)	Caisse Française de Financement Local	15/11/2019	10/12/2019	01/01/2021	3 000 000,00	F	FIXE	0,620	0,639		A	C	N	A-1
MON539175EUR (139)	La Banque Postale	25/11/2021	03/12/2021	01/04/2022	2 500 000,00	F	FIXE	0,660	0,662		T	C	N	A-1
MON539176EUR (138)	La Banque Postale	25/11/2021	03/12/2021	01/04/2022	2 500 000,00	F	FIXE	0,820	0,823		T	C	N	A-1
MON543107EUR (145)	La Banque Postale	03/11/2022	10/11/2022	01/03/2023	3 000 000,00	F	FIXE	3,440	3,485		T	C	N	A-1
MON545973EUR (147)	La Banque Postale	10/11/2023	22/12/2023	01/02/2024	5 000 000,00	V	EURIBOR03M	4,999	3,826		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					228 461 427,71									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		14 000 000,00					800 653,60	563 500,00	0,00	39 267,12
EMPRUNT OBLIG 17 ANS (089)	N	0,00	A-1	7 000 000,00	6,90	F	FIXE	4,000	411 764,71	280 000,00	0,00	27 616,44
EMPRUNT OBLIG 18 ANS (090)	N	0,00	A-1	7 000 000,00	7,96	F	FIXE	4,050	388 888,89	283 500,00	0,00	11 650,68
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		118 876 083,86					11 837 934,24	3 086 499,60	0,00	890 458,50
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		118 876 083,86					11 837 934,24	3 086 499,60	0,00	890 458,50
0100147437 (594)	N	0,00	A-1	284 843,78	1,86	V	TAG03M	4,073	146 415,76	9 494,72	0,00	814,38
042113169373ALS1 (130)	N	0,00	A-1	4 124 544,84	16,08	F	FIXE	0,830	238 088,56	33 493,96	0,00	5 522,36
0922247 (575)	N	0,00	A-1	78 066,16	1,42	V	LIVRETA	3,750	78 167,82	2 927,48	0,00	877,22
0934224 (579)	N	0,00	A-1	524 802,25	2,00	V	LIVRETA	2,000	171 481,59	10 496,05	0,00	10 599,62
10000045315 (092)	N	0,00	A-1	891 702,95	5,56	F	FIXE	3,490	142 564,19	29 268,13	0,00	4 973,23
10000108288 (104)	N	0,00	A-1	1 257 990,21	11,39	F	FIXE	2,250	96 967,69	27 490,43	0,00	2 981,43
10000135720 (105)	N	0,00	A-1	62 909,55	1,81	F	FIXE	1,200	31 266,36	614,56	0,00	73,26
10000191338 (107)	N	0,00	A-1	1 050 299,64	7,05	F	FIXE	2,240	134 956,52	22 398,36	0,00	4 123,02
10000336179 (118)	N	0,00	A-1	1 143 953,35	8,06	F	FIXE	1,190	132 762,83	13 022,05	0,00	2 288,92
10000629442 (122)	N	0,00	A-1	1 253 420,68	9,05	F	FIXE	1,490	127 342,52	17 966,64	0,00	3 419,54
10001010585 (126)	N	0,00	A-1	1 387 084,59	9,89	F	FIXE	1,640	128 717,56	21 959,28	0,00	2 187,09
10001587115 (132)	N	0,00	A-1	4 053 601,47	11,66	F	FIXE	0,910	321 225,00	36 887,77	0,00	11 817,83
10001763999 (136)	N	0,00	A-1	3 429 649,86	16,99	F	FIXE	0,590	192 369,49	19 809,83	0,00	212,22
10002112069 (140)	N	0,00	A-1	2 724 453,55	17,97	F	FIXE	0,930	139 704,87	24 851,13	0,00	801,27
10002112083 (141)	N	0,00	A-1	4 444 830,38	13,06	F	FIXE	0,740	320 479,65	32 003,79	0,00	5 722,54
10002505266 (143)	N	0,00	A-1	1 900 000,01	14,03	V	EURIBOR03M	5,082	133 333,32	93 755,26	0,00	16 802,97
10002505318 (142)	N	0,00	A-1	2 800 000,00	13,99	V	EURIBOR03M	5,005	200 000,00	128 912,35	0,00	825,28
112032 L5371870 (135)	N	0,00	A-1	469 739,65	12,58	F	FIXE	0,430	35 920,74	1 958,86	0,00	308,72
112033 L5371348 (133)	N	0,00	A-1	811 368,48	12,58	F	FIXE	0,430	62 044,92	3 383,48	0,00	533,24
112034 L5371341 (134)	N	0,00	A-1	1 708 144,15	12,58	F	FIXE	0,430	130 620,90	7 123,10	0,00	1 122,61
1123298 (002)	N	0,00	A-1	638 607,27	7,00	V	LIVRETA	2,250	73 749,32	14 368,66	0,00	18 357,88
1141299 (075)	N	0,00	A-1	558 535,27	7,75	V	LIVRETA	3,250	57 745,40	18 152,39	0,00	4 102,36
1169618 (080)	N	0,00	A-1	968 225,00	6,75	V	LIVRETA	3,250	117 803,16	31 467,31	0,00	6 966,47
1211374 (084)	N	0,00	A-1	1 366 611,78	8,00	V	LIVRETA	2,600	136 728,76	35 531,91	0,00	44 275,79

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1211435 (083)	N	0,00	A-1	1 353 508,71	3,00	F	FIXE	4,510	316 326,98	61 043,24	0,00	46 776,89
131 (131)	N	0,00	A-1	1 524 718,77	11,17	F	FIXE	0,890	129 440,56	13 138,80	0,00	1 034,83
1363067 (567)	N	0,00	A-1	286 247,40	1,00	V	LIVRETA	2,900	143 123,69	8 301,17	0,00	5 581,82
1363068 (580)	N	0,00	A-1	147 568,59	2,00	V	LIVRETA	2,900	49 189,53	4 279,49	0,00	3 836,78
1363070 (086)	N	0,00	A-1	1 443 715,47	4,25	V	LIVRETA	4,000	320 825,64	52 160,23	0,00	11 064,29
1363071 (095)	N	0,00	A-1	63 175,46	10,25	V	LIVRETA	1,900	5 743,22	1 200,33	0,00	822,14
1363072 (096)	N	0,00	A-1	167 480,21	10,25	V	LIVRETA	1,900	15 225,47	3 182,12	0,00	2 179,54
1363073 (097)	N	0,00	A-1	60 087,21	10,25	V	LIVRETA	1,900	5 462,47	1 141,66	0,00	781,96
1363074 (098)	N	0,00	A-1	1 097 522,25	10,25	V	LIVRETA	1,900	99 774,75	20 852,92	0,00	14 282,82
1363075 (099)	N	0,00	A-1	751 879,64	10,25	V	LIVRETA	1,900	68 352,70	14 285,71	0,00	9 784,73
1363076 (100)	N	0,00	A-1	123 950,46	10,25	V	LIVRETA	1,900	11 268,22	2 355,06	0,00	1 613,05
1363077 (101)	N	0,00	A-1	891 506,00	10,25	V	LIVRETA	1,900	81 046,00	16 938,61	0,00	11 601,79
1363078 (091)	N	0,00	A-1	37 277,77	10,25	V	LIVRETA	1,900	3 388,89	708,28	0,00	485,12
1363079 (103)	N	0,00	A-1	1 734 188,08	11,08	V	LIVRETA	3,900	144 515,67	67 633,34	0,00	56 746,09
146 (146)	N	0,00	A-1	395 564,00	12,95	F	FIXE	0,250	0,00	2 573,57	0,00	296,16
15616 (601)	N	0,00	A-1	413 568,55	1,06	F	FIXE	3,910	202 819,09	16 722,53	0,00	7 722,34
18356/006/002 (079)	N	0,00	A-1	3 150 000,00	12,00	V	EURIBOR01M	4,822	262 500,00	148 591,71	0,00	387,17
44550 L5123478 (112)	N	0,00	A-1	3 056 250,16	17,17	V	LIVRETA	2,000	169 791,67	61 125,00	0,00	48 397,61
44550 L5123479 (114)	N	0,00	A-1	465 000,30	17,17	V	LIVRETA	2,000	25 833,35	9 300,01	0,00	7 363,57
5027355 (088)	N	0,00	A-1	1 074 372,84	10,25	V	LIVRETA	3,600	72 035,38	38 677,42	0,00	27 186,69
5075808 (102)	N	0,00	A-1	523 953,97	11,08	V	LIVRETA	3,600	35 678,07	18 862,34	0,00	16 089,09
5123472 (109)	N	0,00	A-1	693 750,16	17,17	V	LIVRETA	2,000	38 541,67	13 875,00	0,00	10 985,96
5123473 (110)	N	0,00	A-1	243 750,16	17,17	V	LIVRETA	2,000	13 541,67	4 875,00	0,00	3 859,93
5123474 (115)	N	0,00	A-1	509 625,00	17,17	V	LIVRETA	2,000	28 312,50	10 192,50	0,00	8 070,23
5123475 (111)	N	0,00	A-1	172 968,74	17,17	V	LIVRETA	2,000	9 609,38	3 459,37	0,00	2 739,07
5123476 (108)	N	0,00	A-1	583 125,30	17,17	V	LIVRETA	4,000	32 395,85	23 325,01	0,00	18 468,30
5123477 (117)	N	0,00	A-1	465 750,00	17,17	V	LIVRETA	2,000	25 875,00	9 315,00	0,00	7 375,44
5123480 (113)	N	0,00	A-1	2 548 777,50	17,17	V	LIVRETA	2,000	141 598,75	50 975,55	0,00	40 361,47
5123481 (116)	N	0,00	A-1	728 250,30	17,17	V	LIVRETA	2,000	40 458,35	14 565,01	0,00	11 532,29
7186023V (572)	N	0,00	A-1	109 151,83	1,00	F	FIXE	5,650	109 151,83	6 167,09	0,00	0,00
7499890 (072)	N	0,00	A-1	439 268,27	5,32	F	FIXE	4,100	66 058,67	18 010,00	0,00	10 522,46
7595803 (073)	N	0,00	A-1	444 843,73	6,08	F	FIXE	4,350	55 726,06	19 350,70	0,00	15 492,94
7669837 (074)	N	0,00	A-1	1 992 561,77	6,17	F	FIXE	4,160	251 055,01	82 890,57	0,00	60 736,12
8813333 (119)	N	0,00	A-1	1 251 753,07	8,96	F	FIXE	1,460	131 157,36	18 275,59	0,00	762,01
9003534/5205179 (123)	N	0,00	A-1	1 379 423,09	9,25	F	FIXE	1,410	129 414,46	19 449,87	0,00	13 327,49
99147059309 (078)	N	0,00	A-1	6 439 507,94	16,92	F	FIXE	3,420	283 904,94	223 901,69	0,00	18 128,25

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
99149924406 (087)	N	0,00	A-1	762 984,34	4,50	F	FIXE	3,900	149 152,49	27 592,67	0,00	5 984,86
D9302975 (129)	N	0,00	A-1	1 492 097,28	10,98	F	FIXE	0,880	129 781,38	13 130,46	0,00	229,91
DD03657411 (094)	N	0,00	A-1	2 270 676,02	5,91	F	FIXE	3,020	350 864,61	68 574,42	0,00	5 083,03
DD05274679 (106)	N	0,00	A-1	1 936 023,59	11,66	F	FIXE	2,440	144 085,90	45 927,26	0,00	3 886,51
DD08273599 (120)	N	0,00	A-1	1 153 487,54	8,16	F	FIXE	1,450	132 592,35	16 006,77	0,00	1 315,82
DD11010027 (121)	N	0,00	A-1	628 480,30	9,00	F	FIXE	1,600	65 454,74	9 664,26	0,00	50,05
DD13200518 (127)	N	0,00	A-1	3 544 995,36	10,25	F	FIXE	1,610	320 724,46	55 144,54	0,00	144,20
DD17370194 (137)	N	0,00	A-1	1 739 012,55	17,08	F	FIXE	0,600	95 976,48	10 218,40	0,00	1 687,68
DD20696785 (144)	N	0,00	A-1	3 775 360,86	13,91	V	EURIBOR03M	4,855	230 038,04	168 802,56	0,00	11 111,83
DD22615960 (148)	N	0,00	A-1	0,00	20,00	V	EURIBOR03M	3,923	108 963,84	178 626,30	0,00	37 900,64
MIN225095EUR (602)	N	0,00	A-1	456 117,69	1,25	V	EURIBOR01M	3,924	302 400,09	11 764,36	0,00	524,57
MIN235872EUR (604)	N	0,00	A-1	315 336,42	2,33	V	EURIBOR01M	3,884	123 492,91	10 308,25	0,00	648,07
MIN267735EUR (076)	N	0,00	A-1	4 839 468,28	6,50	V	EURIBOR01M	4,364	715 460,08	201 589,79	0,00	15 636,06
MIN276566EUR (081)	N	0,00	A-1	658 067,48	2,75	V	EURIBOR01M	5,044	222 124,83	28 710,77	0,00	1 908,13
MIN522277EUR (124)	N	0,00	A-1	1 382 620,70	9,42	F	FIXE	1,510	129 125,20	20 877,57	0,00	11 097,38
MON235602EUR (603)	N	0,00	A-1	992 673,69	2,08	F	FIXE	3,600	319 259,93	35 736,25	0,00	22 189,54
MON263010EUR (001)	N	0,00	A-1	1 139 303,86	5,25	F	FIXE	5,030	167 371,20	58 262,10	0,00	37 345,17
MON270383EUR (077)	N	0,00	A-1	301 396,24	6,67	F	FIXE	2,820	41 125,39	8 067,01	0,00	632,02
MON276800EUR (082)	N	0,00	A-1	668 399,34	3,00	F	FIXE	4,510	156 210,86	30 144,81	0,00	23 099,70
MON527010EUR (125)	N	0,00	A-1	1 382 571,44	9,92	F	FIXE	1,500	129 129,68	20 014,48	0,00	1 619,03
MON532056EUR (128)	N	0,00	A-1	2 400 000,00	11,00	F	FIXE	0,620	200 000,00	14 880,00	0,00	13 640,00
MON539175EUR (139)	N	0,00	A-1	2 208 333,31	13,00	F	FIXE	0,660	166 666,68	14 162,50	0,00	3 368,75
MON539176EUR (138)	N	0,00	A-1	2 281 250,00	18,00	F	FIXE	0,820	125 000,00	18 321,88	0,00	4 420,31
MON543107EUR (145)	N	0,00	A-1	2 850 000,00	18,92	F	FIXE	3,440	150 000,00	96 105,00	0,00	7 998,00
MON545973EUR (147)	N	0,00	A-1	5 000 000,00	14,83	V	EURIBOR03M	4,999	333 333,32	205 380,20	0,00	32 831,55
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		132 876 083,86					12 638 587,84	3 649 999,60	0,00	929 725,62

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	87	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	132 876 083,86	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €		18/07/2020
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	18/07/2020
L	frais d'études ,recherche et développement	5	18/07/2020
L	Véhicules	10	18/07/2020
L	Mobilier	15	18/07/2020
L	Matériel informatique	5	18/07/2020
L	Matériels de garages et ateliers	15	18/07/2020
L	Matériels de cuisine	15	18/07/2020
L	Matériels sportifs	15	18/07/2020
L	Autres matériels	10	18/07/2020
L	Plantations	15	18/07/2020
L	Subventionsd'équipement versées pour financer des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	18/07/2020
L	Subventions d'équipement versées pour financer des biens immobiliers ou des installation s	15	18/07/2020
L	Subventionsd'équipement versées pour financer des projets d'infrastructure d'intérêt national	30	18/07/2020
L	Subventions d'équipement versées pour financer des autres aides à l'investissement des entreprises	5	18/07/2020
L	Biens historiques et culturels	10	16/10/2021
L	Autres immobilisations incorporelles	5	09/10/2023
L	Constructions Bâtiments privés immeubles de rapport	20	09/10/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	119 275,00		0,00	119 275,00	0,00	119 275,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	119 275,00		0,00	119 275,00	0,00	119 275,00
provision constituée	119 275,00	31/12/2008	0,00	119 275,00	0,00	119 275,00
Total des provisions semi-budgétaires	119 275,00		0,00	119 275,00	0,00	119 275,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	119 275,00		0,00	119 275,00	0,00	119 275,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				35 000,00	20 010,00	2 001,00	12 989,00
2023	Frais d'émission de l'emprunt obligataire DEUTSCHE BANK	17		17 500,00	10 290,00	1 029,00	6 181,00
2023	Frais d'émission d'emprunt obligataire DEUTSCHE BANK	18		17 500,00	9 720,00	972,00	6 808,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01	Intitulé de l'opération : TX POUR COMPTE DE TIERS DEPENSE TX POUR COMPTE DE TIERS RECETTE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	41 556,54	0,00	75 000,00	75 000,00
4541101 (5)	41 556,54	0,00	75 000,00	75 000,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	41 556,54	0,00	75 000,00	75 000,00
RECETTES (b)	61 356,54	0,00	75 000,00	75 000,00
4541201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	61 356,54	0,00	75 000,00	75 000,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	61 356,54	0,00	75 000,00	75 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	20 755 372,00	9 314 060,42	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					5 186 000,00	4 822 969,61										13 466,57	22 969,61	
Centre Communal d'Action Sociale de Tourcoing	2004	P	Rénovation résidences Hortensias Roseaie	Caisse des Dépôts et Consignations	386 000,00	22 969,61	0,50	A	V	LIVRETA	3,137	V	LIVRETA	1,950	A-1		447,91	22 969,61
La Fabrique des Quartiers	2022	C	Revitalisation du centre-ville	La Banque Postale	2 400 000,00	2 400 000,00	9,04	A	F	FIXE	0,986	F	FIXE	0,960	A-1		1 978,66	0,00
La Fabrique des Quartiers	2022	P	Revitalisation du centre-ville	Caisse des Dépôts et Consignations	2 400 000,00	2 400 000,00	9,08	T	F	FIXE	0,461	F	FIXE	0,460	A-1		11 040,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					5 243 000,00	1 335 837,37										21 265,10	652 868,08	
ASS FONCIERE DE TOURCOING LYS	2023	P	Travaux école CNDI	Caisse d'Epargne	162 500,00	162 500,00	21,84	M	F	FIXE	3,246	F	FIXE	3,200	A-1		5 200,08	0,00
ASS Home des Flandres Tourcoing	2004	C	Construction foyer accueil pr enfants	Caisse des Dépôts et Consignations	900 000,00	45 000,00	0,23	A	V	LIVRETA	3,224	V	LIVRETA	1,950	A-1		877,50	45 000,00
Association Foncière Tourcoing et Environs	2013	P	Regroupement écoles ND petits ND consolation	Banque CIC Nord Ouest	600 000,00	222 125,07	4,76	M	F	FIXE	2,908	F	FIXE	2,870	A-1		5 806,20	43 466,76
Association Foncière Tourcoing et Environs	2022	P	Agrandissement du restaurant scolaire ainsi que la construction d'une salle de classe de l'école	La Banque Postale	215 000,00	202 252,33	17,71	M	F	FIXE	1,156	F	FIXE	1,150	A-1		2 271,61	10 330,86

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Association Foncière Tourcoing et Environs	2022	P	Menuiserie et remplacement d'une chaudière pour 5 école périmètre de l'AFTE	La Banque Postale	165 500,00	156 682,79	18,62	M	F	FIXE	2,334	F	FIXE	2,310	A-1		3 547,79	6 793,28
Société anonyme d'économie mixte ville renouvelée	2019	P	Financement ZAC Quadrilatère des Piscines	ARKEA	3 200 000,00	547 277,18	1,00	T	F	FIXE	1,043	F	FIXE	1,040	A-1		3 561,92	547 277,18
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					10 326 372,00	3 155 253,44											52 389,01	1 331 573,82
Société Anonyme d'Habitations à Loyers Modéré (HLM) LOGICIL	1998	P	Résidence Services Les Acacias	Crédit Foncier de France	2 326 372,00	800 841,64	4,08	A	F	FIXE	5,551	F	FIXE	4,950	A-1		39 641,66	156 153,24
Société anonyme d'économie mixte ville renouvelée	2017	P	Financement des acquisitions foncière et travaux - CPA Quadrilatère des Piscines	CREDIT COOPERATIF	4 000 000,00	1 021 078,42	1,75	T	F	FIXE	0,702	F	FIXE	0,700	A-1		5 814,01	508 753,94
Société anonyme d'économie mixte ville renouvelée	2020	C	Financement de la ZAC Quadrilatères des piscines	ARKEA	4 000 000,00	1 333 333,38	2,00	T	F	FIXE	0,642	F	FIXE	0,640	A-1		6 933,34	666 666,64
TOTAL GENERAL					20 755 372,00	9 314 060,42											87 120,68	2 007 411,51

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	710 569,36
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	16 288 587,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	16 999 156,36
Recettes réelles de fonctionnement	II	129 117 192,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	13,17

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					3 920 920,00
20422		Travaux Zone de l'Union	SEM VILLE RENOUVELEE	Autre personne de droit privé	861 000,00
20422		Travaux Quadrilatère des Piscines	SEM VILLE RENOUVELEE	Autre personne de droit privé	1 840 000,00
20422		Amenagement quartier Bourgogne	SEM VILLE RENOUVELEE/MEL	Autre personne de droit privé	1 200 000,00
20422		Plan commerce	LA FABRIQUE DES QUARTIERS LILLE METROPOLE SPLA	Autre personne de droit privé	19 920,00
FONCTIONNEMENT (total)					12 375 510,00
65568		Fonctionnement	GIP IMA	Association	200 000,00
65736211		Fonctionnement	REGIE AUTONOME DISPOSANT DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE POUR LA GESTION DU DRE	Commune	177 625,00
657363		Fonctionnement	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Autre personne de droit public	5 278 000,00
657381		Fonctionnement	ECOLE SUPERIEURE D'ART HAUTS DE France	Etablissement de droit public	888 700,00
65748		Fonctionnement	DUNKERQUE / TOURCOING ANACR TOURCOING & ENVIRONS LES AMIS DE LA RESISTANCE	Association	700,00
65748		Fonctionnement	ASSOCIATION MAURICE SCHUMANN	Association	230,00
65748		Fonctionnement	CENTRE ANIMATION FLOCON	Association	175,00
65748		Fonctionnement	FEDERATION COLOMBOPHILE TOURQUENNOISE ET NEUVILLOISE	Association	610,00
65748		Fonctionnement	FRANCE BENEVOLAT DE ROUBAIX TOURCOING ET ENVIRONS	Association	300,00
65748		Fonctionnement	LES APRES MIDI RENOIR	Association	1 000,00
65748		Fonctionnement	LES FLOCONNEUX	Association	1 500,00
65748		Fonctionnement	SIMIA ENFANTS D'UKRAINE	Association	500,00
65748		Fonctionnement	SOCIETE DES MEMBRES DE LA LEGION HONNEUR	Association	200,00
65748		Fonctionnement	STE NAT ENTRAIDE MEDAILLES MILITAIRES 545EME SECTION TG ET FERRAIN N.E ET SUD	Association	200,00
65748		Fonctionnement	CERCLE MILITAIRE DE TOURCOING	Association	600,00
65748		Fonctionnement	PONT DE NEUVILLE	Association	1 000,00
65748		Fonctionnement	PHALEMPINS SOLIDARITES	Association	2 000,00
65748		Fonctionnement	ARTISAN DU MONDE	Association	1 500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748		Fonctionnement	ASSOC DEPARTEMENTALE DE PROTECTION CIVILE	Association	3 812,00
65748		Fonctionnement	OBJECTIF EMPLOI	Association	12 000,00
65748		Fonctionnement	FEDERATION DES ASSOCIATIONS LAIQUES DE TOURCOING	Association	8 626,00
65748		Fonctionnement	MAISON DES ASSOCIATIONS	Association	175 000,00
65748		Fonctionnement	MISSION EMPLOI LYS TOURCOING	Association	429 000,00
65748		Fonctionnement	MISSION EMPLOI LYS-TOURCOING DISPOSITIF PASS PERMIS	Association	19 000,00
65748		Fonctionnement	TOURCOING LOISIRS SENIORS	Association	18 500,00
65748		Fonctionnement	CIDFF	Association	4 000,00
65748		Fonctionnement	UNION DES FAMILLES	Association	5 000,00
65748		Fonctionnement	SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX	Association	10 000,00
65748		Fonctionnement	LUDOPITAL	Association	500,00
65748		Fonctionnement	AIDE AUX ANCIENS HARKIS ET LEURS ENFANTS DE TOURCOING ROUBAIX	Association	1 895,00
65748		Fonctionnement	ASSOC DEPARTEMENTALE DES RESTAURANTS DU COEUR DE LA REGION LILLOISE	Association	4 000,00
65748		Fonctionnement	LES PETITS FRERES DES PAUVRES	Association	1 000,00
65748		Fonctionnement	R'LIBRE	Association	5 000,00
65748		Fonctionnement	ADIL	Association	7 000,00
65748		Fonctionnement	SHOP IN TOURCOING	Association	71 000,00
65748		Fonctionnement	LES AMIS DE ROCHDALE	Association	2 500,00
65748		Fonctionnement	UNION COMMERCIALE DU BRUN PAIN	Association	1 000,00
65748		Fonctionnement	COMITES DES ŒUVRES SOCIALES	Association	131 300,00
65748		Fonctionnement	COMITES DES ŒUVRES SOCIALES (MAD PERSONNEL)	Association	92 000,00
65748		Fonctionnement	MJC LA FABRIQUE	Association	123 840,00
65748		Fonctionnement	ASSOCIATION DE GESTION DES CENTRES SOCIAUX BELENCONTRE PHALEMPINS	Association	115 372,00
65748		Fonctionnement	ASSOCIATION DU CENTRE SOCIAL BOURGOGNE PONT DE NEUVILLE	Association	48 253,00
65748		Fonctionnement	CENTRE SOCIAL BOILLY	Association	57 686,00
65748		Fonctionnement	CENTRE SOCIAL MARLIERE	Association	57 686,00
65748		Fonctionnement	CROIX ROUGE	Association	57 686,00
65748		Fonctionnement	CENTRE SOCIAL TROIS QUARTIERS	Association	57 686,00
65748		Convention Territoriale Globale	CENTRE SOCIAL TROIS QUARTIERS	Association	173 684,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748		Convention Territoriale Globale	CENTRE SOCIAL MARLIERE CROIX ROUGE	Association	149 966,00
65748		Convention Territoriale Globale	ASSOCIATION DU CENTRE SOCIAL BOURGOGNE PONT DE NEUVILLE	Association	231 287,00
65748		Convention Territoriale Globale	CENTRE SOCIAL BOILLY	Association	234 496,00
65748		Convention Territoriale Globale	MJC LA FABRIQUE	Association	207 713,00
65748		Convention Territoriale Globale	ASSOCIATION DE GESTION DES CENTRES SOCIAUX BELENCONTRE PHALEMPINS	Association	443 489,00
65748		Convention Territoriale Globale	CHANGEONS DE REGARD	Association	48 612,00
65748		Convention Territoriale Globale	RIGOLO COMME LA VIE	Association	34 119,00
65748		Convention Territoriale Globale	APMOT	Association	4 472,00
65748		Fonctionnement	49 + LA BD FRANCOPHONE	Association	13 700,00
65748		Fonctionnement	ASSOCIATION CULTURELLE TOURQUENNOISE	Association	440 000,00
65748		Fonctionnement	ATELIER CHORAL DU CONSERVATOIRE	Association	4 000,00
65748		Fonctionnement	ATELIER LYRIQUE	Association	725 360,00
65748		Fonctionnement	L'AUDITO	Association	5 000,00
65748		Fonctionnement	BATTERIE FANFARE SCOLAIRE	Association	5 000,00
65748		Fonctionnement	CHORALE VENT DU NORD	Association	100,00
65748		Fonctionnement	COTE COUR COTE COEUR	Association	4 000,00
65748		Fonctionnement	SOCIETE NATIONALE DES ORPHEONISTES	Association	3 000,00
65748		Fonctionnement	CRICK-SICKS		
65748		Fonctionnement	EF2M	Association	5 000,00
65748		Fonctionnement	ENSEMBLE VOCAL A PIACERE	Association	250,00
65748		Fonctionnement	FARFADETS ET COMPAGNIE	Association	7 700,00
65748		Fonctionnement	LA FRATERNELLE HARMONIE CHARLES DHERIN	Association	3 500,00
65748		Fonctionnement	GROUPE MUSICAL DE TOURCOING	Association	3 275,00
65748		Fonctionnement	HARMONIE DE LA CROIX ROUGE	Association	3 500,00
65748		Fonctionnement	HARMONIE DU BLANC SEAU	Association	3 500,00
65748		Fonctionnement	HELIO	Association	5 000,00
65748		Fonctionnement	JFC - BIG BAND	Association	500,00
65748		Fonctionnement	LA PASSERELLE GRAND MIX	Association	246 000,00
65748		Fonctionnement	LA VIRGULE	Association	113 000,00
65748		Fonctionnement	LE FRESNOY STUDIO NATIONAL DES ARTS CONTEMPORAINS	Association	200 000,00
65748		Fonctionnement	LES AMIS DE L'ORGUE DE LA PAROISSE SAINT PIERRE	Association	400,00
65748		Fonctionnement	LES AMIS DE TOURCOING ET DU CARILLON	Association	28 000,00
65748		Fonctionnement	CENTRE EUROPEEN DES ARTS DETONNANTS	Association	7 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748		Fonctionnement	LES PISTONS TOURQUENNOIS	Association	600,00
65748		Fonctionnement	COMPAGNIE DES MUS'ARTS - LA MUSE	Association	3 000,00
65748		Fonctionnement	ORCHESTRE D'HARMONIE DE LA VILLE DE TOURCOING	Association	9 000,00
65748		Fonctionnement	SOCIETE HISTORIQUE DE TOURCOING ET DU PAYS DU FERRAIN	Association	750,00
65748		Fonctionnement	THEATRE DU NORD	Association	15 000,00
65748		Fonctionnement	UNION TOURQUENNOISE POUR L'ENSEIGNEMENT MUSICAL	Association	25 000,00
65748		Fonctionnement	ASSOCIATION DIOCESAINE DE LILLE PAROISSE ST PIERRE	Association	32 750,00
65748		Fonctionnement	FEDERATION DES BOURLES DE TOURCOING	Association	7 000,00
65748		Fonctionnement	ASSOC SPORTIVE SCOLAIRE DE TOURCOING ASST	Association	8 220,00
65748		Fonctionnement	CLUB TOURQUENNOIS D'ARTS MARTIAUX	Association	6 098,00
65748		Fonctionnement	ENFANTS DE NEPTUNE TOURCOING	Association	38 000,00
65748		Fonctionnement	ENFANTS DE NEPTUNE TOURCOING LILLE METROPOLE	Association	104 000,00
65748		Fonctionnement	BOUCLES TOURQUENNOISES	Association	6 678,00
65748		Fonctionnement	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	Association	3 130,00
65748		Fonctionnement	SAINT MICHEL TOURCOING BASKET	Association	50 000,00
65748		Fonctionnement	TOURCOING LILLE METROPOLE VOLLEY BALL SAEMS	Association	520 000,00
65748		Fonctionnement	TWIRLING CLUB DE TOURCOING	Association	1 500,00
65748		Fonctionnement	UNION SPORT TOURCOING FOOTBALL CLUB	Association	122 640,00
65748		Fonctionnement	ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DU RENOUVEAU	Association	1 500,00
65748		Fonctionnement	MUSEE 5 JUIN 1944 MESSAGE VERLAINE	Association	6 000,00
65748		Fonctionnement	PHENIX COUNTRY CLUB	Association	250,00
65748		Fonctionnement	STREET LIGHT	Association	1 000,00
65748		Fonctionnement	ORPHEONS JAZZ BAND CIRCUS	Association	500,00
65748		Fonctionnement	AMICALE PIERRE BROSSOLETTE	Association	458,00
65748		Fonctionnement	AMICALE JEAN JAURES	Association	458,00
65748		Fonctionnement	AMICALE LASSERON	Association	458,00
65748		Fonctionnement	APMOT	Association	4 471,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748		Fonctionnement	ANIMATION QUARTIER CROIX ROUGE	Association	680,00
65748		Fonctionnement	CEDRAGIR	Association	4 000,00
65748		Fonctionnement	FED NAT ACCIDENTES TRAVAIL & HANDICAPES	Association	500,00
65748		Fonctionnement	CHTI TRAIN TOURQUENNOIS	Association	250,00
65748		Fonctionnement	CONSEIL CITOYENS	Association	500,00
65748		Fonctionnement	SECOURS CATHOLIQUE	Association	1 000,00
65748		Fonctionnement	URBAN TRAIL TOURCOING	Association	500,00
65748		Fonctionnement	FUTSALL	Association	4 000,00
65748		Fonctionnement	COMITE PARALYMPIQUE ET SPORTIF	Association	6 000,00
65748		Fonctionnement	UST ATHLETISME	Association	5 000,00
65748		Fonctionnement	MONDE EN MUSIQUE	Association	200,00
65748		Fonctionnement	DISTRICT DE TOURCOING DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX EDUCATION NATIONALE	Association	400,00
65748		Fonctionnement	AMICAL PERSONNEL GAMBETTA TG	Association	500,00
65748		Fonctionnement	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE NORD POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET D'ADOLESCENCE	Association	11 400,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		409,00	1,00	410,00	346,00	28,00	374,00
Adjoint administratif territorial	C	45,00	0,00	45,00	40,00	4,00	44,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	140,00	1,00	141,00	138,00	0,00	138,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	42,00	0,00	42,00	35,00	0,00	35,00
Administrateur	A	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	49,00	0,00	49,00	35,00	12,00	47,00
Attaché hors classe	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Attaché principal	A	37,00	0,00	37,00	30,00	0,00	30,00
Rédacteur	B	42,00	0,00	42,00	24,00	12,00	36,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	32,00	0,00	32,00	28,00	0,00	28,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		719,00	110,00	829,00	752,00	36,00	788,00
Adjoint technique territorial	C	205,00	88,00	293,00	264,00	27,00	291,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	90,00	2,00	92,00	91,00	0,00	91,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	79,00	11,00	90,00	85,00	0,00	85,00
Agent de maîtrise	C	94,00	8,00	102,00	90,00	0,00	90,00
Agent de maîtrise principal	C	153,00	1,00	154,00	153,00	0,00	153,00
Ingénieur	A	15,00	0,00	15,00	9,00	2,00	11,00
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur en chef hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	17,00	0,00	17,00	13,00	0,00	13,00
Technicien	B	23,00	0,00	23,00	10,00	6,00	16,00
Technicien principal de 1ère classe	B	23,00	0,00	23,00	22,00	1,00	23,00
Technicien principal de 2ème classe	B	16,00	0,00	16,00	13,00	0,00	13,00
FILIERE SOCIALE (d)		103,00	1,00	104,00	60,00	25,00	85,00
Agent social principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	43,00	0,00	43,00	31,00	0,00	31,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	29,00	1,00	30,00	7,00	21,00	28,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistant socio-éducatif	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Conseiller socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial de jeunes enfants	A	14,00	0,00	14,00	7,00	4,00	11,00
Educateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		88,00	2,00	90,00	71,00	4,00	75,00
Aide-soignant de classe normale	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Aide-soignant de classe supérieure	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	13,00	1,00	14,00	11,00	2,00	13,00
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	54,00	1,00	55,00	52,00	0,00	52,00
Cadre de santé	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Cadre de santé infirmier et technicien paramédical	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Cadre de santé supérieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier de classe supérieure	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier en soins généraux	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Infirmier en soins généraux hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Médecin hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Psychologue de classe normale	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Puéricultrice hors classe	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		1,00	3,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Pédicures-pod,ergothérapeutes,psychomotricien,orthoptiste,tech.labo.,manip. h cl	A	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Pédicures-pod,ergothérapeutes,psychomotricien,orthoptiste,tech.labo.,manip.,prép	A	0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		23,00	0,00	23,00	18,00	0,00	18,00
Conseiller territorial A.P.S.	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Conseiller territorial A.P.S. principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur territorial des A.P.S	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	B	15,00	0,00	15,00	14,00	0,00	14,00
Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		110,00	35,00	145,00	101,00	20,00	121,00
Adjoint territorial du patrimoine	C	9,00	0,00	9,00	4,00	3,00	7,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	19,00	0,00	19,00	18,00	0,00	18,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	13,00	0,00	13,00	6,00	0,00	6,00
Assistant d'enseignement artistique	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	9,00	9,00	18,00	17,00	1,00	18,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	5,00	21,00	26,00	11,00	14,00	25,00
Assistant de conservation	B	5,00	0,00	5,00	2,00	1,00	3,00
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Attaché territorial de conservation (patrimoine)	A	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Attaché territorial principal de conservation (patrimoine)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Bibliothécaire territorial	A	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Bibliothécaire territorial principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Conservateur (bibliothèque)	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Conservateur (patrimoine)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Conservateur en chef (bibliothèque)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Conservateur en chef (patrimoine)	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2ème catégorie	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	5,00	1,00	6,00	2,00	0,00	2,00
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	10,00	3,00	13,00	13,00	0,00	13,00
FILIERE ANIMATION (i)		24,00	43,00	67,00	52,00	3,00	55,00
Adjoint territorial d'animation	C	3,00	22,00	25,00	20,00	3,00	23,00
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	11,00	7,00	18,00	16,00	0,00	16,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	0,00	14,00	14,00	12,00	0,00	12,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Animateur principal de 1ère classe	B	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Animateur principal de 2ème classe	B	5,00	0,00	5,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		65,00	0,00	65,00	60,00	0,00	60,00
Brigadier-chef principal	C	50,00	0,00	50,00	50,00	0,00	50,00
Chef de service de police municipale	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur de police municipale	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-brigadier	C	10,00	0,00	10,00	7,00	0,00	7,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		1 542,00	195,00	1 737,00	1 462,00	116,00	1 578,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				2 246 617,80		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	361	17 667,00	332-13	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	366	16 077,60	332-24	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	366	17 575,08	332-13	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	366	18 172,44	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 648,76	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 888,52	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 908,80	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	16 983,72	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	17 820,12	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 172,44	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 172,44	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 172,44	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	9 731,40	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 411,28	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 538,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	15 234,24	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	17 717,04	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	17 820,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 071,52	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 172,44	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 172,44	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 196,08	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 240,72	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 372,12	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 702,36	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 974,64	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	19 505,88	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	19 762,32	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	370	19 787,64	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	21 757,20	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	23 354,88	332-13	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	12 461,04	332-13	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	16 123,56	332-13	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	19 039,20	A L. 445-3 du code de la FP	CDI
Adjoint territorial du patrimoine	C	CULT	366	16 378,56	332-13	CDD
Adjoint territorial du patrimoine	C	CULT	366	18 172,44	332-13	CDD
Adjoint territorial du patrimoine	C	CULT	366	18 172,44	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	11 491,44	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	15 226,44	332-13	CDD

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	17 623,08	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	17 623,08	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	17 829,48	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 222,12	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 222,12	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 222,12	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 245,88	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 433,68	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 438,00	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 474,84	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 504,84	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 505,20	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 578,76	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	19 024,32	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	19 024,32	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	19 092,48	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	19 092,48	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	19 092,48	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	19 328,76	332-13	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	CULT	556	15 476,28	332-13	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	1 400,04	332-13	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	1 400,04	332-13	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	1 886,64	332-14	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	3 757,44	332-14	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	4 200,60	332-13	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	5 833,92	332-14	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	7 000,92	332-14	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	7 330,56	332-14	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	8 599,68	332-14	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	9 433,80	332-14	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	12 512,40	332-14	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	16 101,96	332-13	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	18 840,72	332-14	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	18 867,36	332-14	CDD
Assistant de conservation	B	CULT	373	23 013,84	332-13	CDD
Attaché	A	ADM	395	22 957,68	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	395	23 423,28	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	415	25 948,08	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	435	26 042,40	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	435	27 590,40	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	415	27 895,44	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	435	29 421,12	332-24	CDD
Attaché	A	ADM	435	29 487,72	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	395	32 874,24	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	550	37 993,68	332-13	CDD
Attaché	A	ADM	678	38 175,84	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	550	39 720,84	332-14	CDD
Attaché territorial de conservation (patrimoine)	A	CULT	518	29 414,64	332-14	CDD

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	MS	373	18 088,68	332-13	CDD
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	MS	373	18 588,24	332-13	CDD
Educateur territorial de jeunes enfants	A	S	395	18 958,56	332-13	CDD
Educateur territorial de jeunes enfants	A	S	395	19 920,12	332-14	CDD
Educateur territorial de jeunes enfants	A	S	395	22 957,68	332-14	CDD
Educateur territorial de jeunes enfants	A	S	395	22 957,68	332-13	CDD
Ingénieur	A	TECH	395	28 573,92	332-14	CDD
Ingénieur	A	TECH	678	40 722,60	332-14	CDD
Puéricultrice	A	MS	427	21 744,24	332-14	CDD
Puéricultrice	A	MS	427	25 498,56	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	373	18 520,20	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	373	20 289,12	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	373	20 669,04	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	373	21 339,84	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	377	21 396,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	375	21 565,20	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	375	21 565,20	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	376	21 638,52	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	373	22 268,16	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	377	22 534,92	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	373	25 375,08	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	386	27 354,36	332-14	CDD
Technicien	B	TECH	373	12 154,44	332-14	CDD
Technicien	B	TECH	373	23 113,68	332-14	CDD
Technicien	B	TECH	386	23 659,32	332-13	CDD
Technicien	B	TECH	373	23 862,60	332-14	CDD
Technicien	B	TECH	436	26 310,00	332-14	CDD
Technicien	B	TECH	436	31 909,92	332-14	CDD
Technicien principal de 1ère classe	B	TECH	592	34 055,64	332-14	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				2 582 641,44		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	366	7 434,36	332-13	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	366	17 574,96	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	17 179,08	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	3 067,92	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	9 480,60	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	10 384,20	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	11 852,64	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	13 113,60	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	13 276,80	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	13 392,72	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	13 481,76	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 060,04	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 278,32	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 396,76	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 537,88	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 538,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 538,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 538,00	332-13	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 538,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 538,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 538,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 538,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 538,12	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 561,64	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 561,64	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 592,48	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 648,64	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 648,76	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	14 672,28	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	15 006,84	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	15 179,64	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	15 179,64	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	15 852,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	16 140,24	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	16 140,24	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	16 140,24	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	16 194,84	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	16 378,56	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	16 839,96	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	16 870,20	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	17 575,08	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	17 575,08	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 172,44	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 172,44	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 172,44	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 172,44	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 172,44	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 172,44	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 172,44	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 172,44	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 172,44	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 172,44	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 172,44	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 196,08	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 335,04	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 349,80	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 362,28	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 368,76	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 377,28	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 769,80	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 769,92	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 974,64	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 974,64	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	18 974,64	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	19 579,32	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	19 865,28	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	20 175,24	332-13	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	20 175,24	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	20 175,24	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	20 175,24	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	373	20 951,64	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	21 077,40	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	22 106,52	332-13	CDD
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	TECH	435	15 286,80	332-13	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	12 098,04	332-13	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	12 461,04	332-13	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	12 461,04	332-13	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	12 461,04	332-13	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	12 484,68	332-13	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	12 507,84	332-13	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	12 583,20	332-13	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	13 011,12	332-13	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	13 881,24	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	0	0,00	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	15 226,44	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	15 720,00	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	17 773,08	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 222,12	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 222,12	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 222,12	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 222,12	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 222,12	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 245,88	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 245,88	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 290,40	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 408,72	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 500,16	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 537,72	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	18 725,76	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	19 024,32	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	19 024,32	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	19 027,08	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	19 293,96	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	19 298,76	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	19 636,44	332-13	CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	367	20 293,32	332-13	CDD
Apprenti	C	OTR	0	8 817,00	A Contrat d'apprentissage	CDD
Apprenti	C	OTR	0	9 117,48	A Contrat d'apprentissage	CDD
Apprenti	C	OTR	0	9 117,48	A Contrat d'apprentissage	CDD
Apprenti	C	OTR	0	10 813,80	A Contrat d'apprentissage	CDD

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Apprenti	C	OTR	0	10 813,80	A Contrat d'apprentissage	CDD
Apprenti	C	OTR	0	11 661,96	A Contrat d'apprentissage	CDD
Apprenti	C	OTR	0	12 934,08	A Contrat d'apprentissage	CDD
Apprenti	C	OTR	0	12 934,08	A Contrat d'apprentissage	CDD
Apprenti	C	OTR	0	14 206,32	A Contrat d'apprentissage	CDD
Apprenti	C	OTR	0	16 592,04	A Contrat d'apprentissage	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	0	0,00	332-13	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	371	2 302,56	332-13	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	2 333,76	332-13	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	2 708,40	332-13	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	6 239,28	332-13	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	376	9 801,12	332-13	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	CULT	485	12 534,84	332-13	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	0,00	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	4 875,84	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	8 380,08	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	11 096,76	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	11 365,44	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	15 977,04	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	16 417,68	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	17 807,76	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	17 883,12	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	19 946,28	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	20 884,20	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	21 322,20	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	22 019,04	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	22 678,80	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	23 244,72	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	23 981,16	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	25 036,80	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	25 261,80	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	26 088,60	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	27 268,08	A Assistante maternelle	CDD
Assistante maternelle	C	S	0	29 085,84	A Assistante maternelle	CDD
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	MS	373	16 045,32	332-13	CDD
Collaborateur de cabinet	A	OTR	658	35 167,44	333-1_333-10	CDD
Collaborateur de cabinet	A	OTR	658	35 167,44	333-1_333-10	CDD
Collaborateur de cabinet	A	OTR	658	36 415,80	333-1_333-10	CDD
Contrat Unique d'Insertion	C	OTR	0	0,00	A Emploi d'insertion	CDD
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	C	OTR	0	10 083,24	A Emploi d'insertion	CDD
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	C	OTR	0	13 108,08	A Emploi d'insertion	CDD
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	C	OTR	0	13 108,08	A Emploi d'insertion	CDD

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	C	OTR	0	13 108,08	A Emploi d'insertion	CDD
Directeur cabinet	A	OTR	1067	71 380,08	333-1_333-10	CDD
Educateur territorial de jeunes enfants	A	S	409	23 206,32	332-13	CDD
Ingénieur	A	TECH	424	30 639,24	332-13	CDD
Pédicures-pod,ergothérapeutes,psychomotricien,orthoptiste,tech.labo.,manip.,prép	A	MT	395	15 689,88	332-13	CDD
Rédacteur	B	ADM	373	19 322,16	332-13	CDD
TOTAL GENERAL				4 829 259,24		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
06/12/1977 -	GRUPE IMMOBILIER 3F		SAHLM	1 143,37
30/01/1992 -	EURALILLE		SAEM	190 561,27
19/11/2009 -	TOURCOING LILLE METROPOLE VOLLEY BALL		SAEMS	194 826,56
17/12/2009 -	LILLE METROPOLE AMELIORATION DE L'HABITAT		SPLA	90 910,00
11/10/2012 -	SEM VILLE RENOUVELEE		SOCIETE ANONYME	338 100,12
24/05/2019 -	ALTEREOS		SOCIETE	2 940,00
14/12/2019 -	LA FABRIQUE DE L'EMPLOI		ASSOCIATION	1 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
26/01/1998 - Résidence Services Les Acacias	Société Anonyme d'Habitations à Loyers Modéré (HLM) LOGICIL	Société Anonyme	SOCIETE ANONYME	2 326 372,00
17/03/2004 - Construction foyer accueil pr enfants	ASS Home des Flandres Tourcoing		ASSOCIATION	900 000,00
28/05/2004 - Rénovation résidences Hortensias Roseraie	Centre Communal d'Action Sociale de Tourcoing		ETABLISSEMENT PUBLIC	386 000,00
26/09/2010 - Regroupement écoles ND petits ND consolation	Association Foncière Tourcoing et Environs		ASSOCIATION	600 000,00
14/12/2016 - Financement de la ZAC Quadrilatères des piscines	Société anonyme d'économie mixte ville renouvelée	Société Anonyme	SOCIETE ANONYME	4 000 000,00
03/07/2017 - Financement des acquisitions foncière et travaux - CPA Quadrilatère des Piscines	Société anonyme d'économie mixte ville renouvelée	Société Anonyme	SOCIETE ANONYME	4 000 000,00
01/12/2018 - Financement ZAC Quadrilatère des Piscines	Société anonyme d'économie mixte ville renouvelée	Société Anonyme	SOCIETE ANONYME	3 200 000,00
16/10/2021 - Revitalisation du centre-ville	La Fabrique des Quartiers		SPLA	2 400 000,00
16/10/2021 - Revitalisation du centre-ville	La Fabrique des Quartiers		SPLA	2 400 000,00
16/10/2021 - Agrandissement du restaurant scolaire ainsi que la construction d'une salle de classe de l'école	Association Foncière Tourcoing et Environs		ASSOCIATION	215 000,00
16/10/2021 - Menuiserie et remplacement d'une chaudière pour 5 école périmètre de l'AFTE	Association Foncière Tourcoing et Environs		ASSOCIATION	165 500,00
11/04/2023 - Travaux école CNDI	ASS FONCIERE DE TOURCOING LYS	ASS FONCIERE DE TOURCOING LYS	ASSOCIATION	162 500,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
- Subvention d'équipement	SEM VILLE RENOUVELEE		SOCIETE ANONYME	861 000,00
- Subvention d'équipement	SEM VILLE RENOUVELEE		SOCIETE ANONYME	1 840 000,00
- Subvention d'équipement	SEM VILLE RENOUVELEE/MEL		SOCIETE ANONYME	1 200 000,00
- Fonctionnement	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE		ETABLISSEMENT PUBLIC	5 278 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Fonctionnement	REGIE AUTONOME DISPOSANT DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE POUR LA GESTION DU DRE		REGIE AUTONOME	177 625,00
- Fonctionnement	ECOLE SUPERIEURE D'ART HAUTS DE France DUNKERQUE / TOURCOING		ETABLISSEMENT PUBLIC	888 700,00
- Fonctionnement	MAISON DES ASSOCIATIONS		ASSOCIATION	175 000,00
- Fonctionnement	MISSION EMPLOI LYS TOURCOING		ASSOCIATION	429 000,00
- Fonctionnement	COMITES DES ŒUVRES SOCIALES		ASSOCIATION	131 300,00
- Fonctionnement	COMITES DES ŒUVRES SOCIALES		ASSOCIATION	92 000,00
- Fonctionnement	MJC LA FABRIQUE		ASSOCIATION	331 553,00
- Fonctionnement	ASSOCIATION DE GESTION DES CENTRES SOCIAUX BELENCONTRE PHALEMPINS		ASSOCIATION	558 861,00
- Fonctionnement	CENTRE SOCIAL DES 3 QUARTIERS		ASSOCIATION	231 370,00
- Fonctionnement	CENTRE SOCIAL MARLIERE CROIX ROUGE		ASSOCIATION	207 652,00
- Fonctionnement	CENTRE SOCIAL BOURGOGNE PONT DE NEUVILLE		ASSOCIATION	279 540,00
- Fonctionnement	CENTRE SOCIAL BOILLY		ASSOCIATION	292 182,00
- Fonctionnement	ASSOCIATION CULTURELLE TOURQUENNOISE		ASSOCIATION	440 000,00
- Fonctionnement	ATELIER LYRIQUE		ASSOCIATION	725 360,00
- Fonctionnement	LA PASSERELLE GRAND MIX		ASSOCIATION	246 000,00
- Fonctionnement	LA VIRGULE		ASSOCIATION	113 000,00
- Fonctionnement	LE FRESNOY STUDIO NATIONAL DES ARTS CONTEMPORAINS		ASSOCIATION	200 000,00
- Fonctionnement	ENFANTS DE NEPTUNE TOURCOING		ASSOCIATION	104 000,00
- Fonctionnement	LILLE METROPOLE		ASSOCIATION	520 000,00
- Fonctionnement	TOURCOING LILLE METROPOLE VOLLEY BALL SAEMS		ASSOCIATION	122 640,00
- Fonctionnement	UNION SPORT TOURCOING FOOTBALL CLUB		ASSOCIATION	
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
GIP INSTITUT DU MONDE ARABE (IMA)	22/09/2015	Budgété	200 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	01/01/1975		SPA	non
EPCC	ECOLE SUPERIEURE D'ART DU NORD PAS DE CALAIS DUNKERQUE TOURCOING	01/01/2011	16/12/2010	SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Locations des Immobilisations	Gestion des locations des immobilisations	01/01/1989	13/12/1988	21590599300998	SPA	oui
Restauration Municipale	Gestion du restaurant municipal	01/01/2002	25/10/2001	21590599300980	SPA	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-3 193 623,32	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-286 640,83	-286 640,83
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 480 264,15	-286 640,83

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	3 480 264,15	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 480 264,15	-286 640,83
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	286 640,83	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	13 046 660,85	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	15 041 529,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 994 868,15	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		13 046 660,85	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		13 000 660,85	0,00
1631	Emprunts obligataires	800 660,00	0,00
1641	Emprunts en euros	12 200 000,85	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		46 000,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	46 000,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		15 041 529,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		2 275 000,00	0,00
10222	FCTVA	2 200 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	75 000,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		12 766 529,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	37 030,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	300 000,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 600 000,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	560 000,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	8 000,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	130 000,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	1 100,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	17 000,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	60 000,00	0,00
281578	Autre matériel technique	1 000,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 100 000,00	0,00
2816	Biens histo. et cult. - dépenses amorti.	0,00	0,00
28162	Biens historiques et culturels mobiliers	9 000,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	530 000,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	60 000,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	300 000,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	110 000,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	90 000,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	50 000,00	0,00
28186	Cheptel	300,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	800 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	67 890,00	0,00
4816	Frais d'émission des emprunts	2 010,00	0,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 500 000,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 433 199,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	50,99	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	49,50	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	32,30	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BECUE DORIANE	
---------------	--

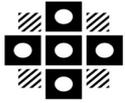
Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



**Direction des Finances et Contrôle de
Gestion**

**BUDGET PRINCIPAL 2024 LOCATION DES
IMMOBILISATIONS**

Rapport de **Monsieur ACHIBA Salim**
Au nom de la commission n° 1

Mesdames, Messieurs,

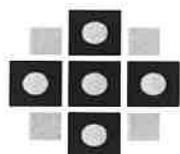
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2312-1 et L2313-1,

Considérant le débat d'orientations budgétaires en date du 12 Février 2024,

Ceci étant exposé, il est demandé aux membres du Conseil Municipal :

- d'adopter le Budget Annexe Location des Immobilisations de la Ville de Tourcoing ci-annexé.

Conformément à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport retraçant les informations essentielles du budget annexe locations des immobilisations 2024 est joint à la présente délibération.



Tourcoing

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

*Budget annexe location des
immobilisations*

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2024

Conformément à l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport retrace les informations financières essentielles du budget primitif 2024 du budget annexe location des immobilisations.

Ce budget comporte essentiellement, en dépenses, les opérations de remboursement d'emprunts liées à des opérations commerciales (centre commercial Auchan city) et en recettes le produit des locations de cellules commerciales et de garages.

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'élèvent à 2 966 347 €. Elles comprennent la reprise anticipée du résultat négatif cumulé 2023 à hauteur de 36 396 €.

Les dépenses sont financées par une participation du budget principal à hauteur de 2 916 347 € et par les locations immobilières pour 50 000 €.

En investissement, la dépense est constituée du remboursement en capital de la dette, à hauteur de 320 000 €.

L'encours de dette s'élève à 2 352 688 € au 1er janvier 2024. Plus aucun emprunt n'a été réalisé sur ce budget depuis 2013.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE : VILLE DE TOURCOING (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590599300998

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE TOURCOING MAL

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : VILLE DE TOURCOING LOCATION DES IMMOBILISATIONS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	38
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	42
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	43
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	44
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	45
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	46
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	47
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	48

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	49
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	410 340,86	153 932,08	-2 289 936,93	A1 -2 546 345,71
Investissement	303 262,06	0,00 (3)	-2 206 687,34	A2 -2 509 949,40
Fonctionnement	107 078,80	153 932,08 (4)	-83 249,59	A3 -36 396,31

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-2 546 345,71
Investissement	A2 + B2	-2 509 949,40
Fonctionnement	A3 + B3	-36 396,31

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	320 000,60	2 829 950,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 2 509 949,40	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 829 950,00	2 829 950,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 929 950,69	2 966 347,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 36 396,31	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 966 347,00	2 966 347,00
TOTAL DU BUDGET (4)		5 796 297,00	5 796 297,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	304 000,66	0,00	320 000,60	0,00	320 000,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		304 000,66	0,00	320 000,60	0,00	320 000,60
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		304 000,66	0,00	320 000,60	0,00	320 000,60

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	304 000,66	0,00	320 000,60	0,00	320 000,60
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 509 949,40
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 829 950,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 510 688,00		2 829 950,00	0,00	2 829 950,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 510 688,00		2 829 950,00	0,00	2 829 950,00

TOTAL	2 510 688,00	0,00	2 829 950,00	0,00	2 829 950,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 829 950,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 829 950,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	10,41	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		10,41	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	110 999,00	0,00	100 000,69	0,00	100 000,69
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		111 009,41	0,00	100 000,69	0,00	100 000,69

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 510 688,00	0,00	2 829 950,00	0,00	2 829 950,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 510 688,00	0,00	2 829 950,00	0,00	2 829 950,00

TOTAL	2 621 697,41	0,00	2 929 950,69	0,00	2 929 950,69
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	36 396,31
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 966 347,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	2 704 947,00	0,00	2 966 347,00	0,00	2 966 347,00
Total des recettes de gestion courante		2 704 947,00	0,00	2 966 347,00	0,00	2 966 347,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 704 947,00	0,00	2 966 347,00	0,00	2 966 347,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 704 947,00	0,00	2 966 347,00	0,00	2 966 347,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 966 347,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 829 950,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	320 000,60	0,00	320 000,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		320 000,60	0,00	320 000,60

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 509 949,40
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 829 950,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	100 000,69	0,00	100 000,69
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 829 950,00	2 829 950,00
Dépenses de fonctionnement – Total		100 000,69	2 829 950,00	2 929 950,69

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	36 396,31
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 966 347,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 829 950,00	2 829 950,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	2 829 950,00	2 829 950,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 829 950,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	2 966 347,00	0,00	2 966 347,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 966 347,00	0,00	2 966 347,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 966 347,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		304 000,66	0,00	0,00	320 000,60	0,00	0,00	320 000,60	320 000,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	304 000,66	0,00		320 000,60	0,00		320 000,60	320 000,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		304 000,66	0,00	0,00	320 000,60	0,00	0,00	320 000,60	320 000,60
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		304 000,66	0,00	0,00	320 000,60	0,00	0,00	320 000,60	320 000,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	2 509 949,40
---	---------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	2 829 950,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 510 688,00	0,00	2 829 950,00	0,00	2 829 950,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 510 688,00		2 829 950,00	0,00	2 829 950,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 510 688,00		2 829 950,00	0,00	2 829 950,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	2 829 950,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		304 000,66	0,00	0,00	320 000,60	0,00	0,00	320 000,60	320 000,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	304 000,66	0,00		320 000,60	0,00		320 000,60	320 000,60
1641	Emprunts en euros	304 000,66	0,00		320 000,60	0,00		320 000,60	320 000,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		304 000,66	0,00	0,00	320 000,60	0,00	0,00	320 000,60	320 000,60
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		304 000,66	0,00	0,00	320 000,60	0,00	0,00	320 000,60	320 000,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING LOCATION DES IMMOBILISATIONS - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 510 688,00	0,00	2 829 950,00	0,00	2 829 950,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 510 688,00		2 829 950,00	0,00	2 829 950,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 510 688,00		2 829 950,00	0,00	2 829 950,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 621 697,41	0,00	0,00	2 929 950,69	0,00	0,00	2 929 950,69	2 929 950,69
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	10,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		10,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	110 999,00	0,00		100 000,69	0,00		100 000,69	100 000,69
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		110 999,00	0,00	0,00	100 000,69	0,00		100 000,69	100 000,69
Total des dépenses réelles		111 009,41	0,00	0,00	100 000,69	0,00	0,00	100 000,69	100 000,69
023	Virement à la section d'investissement	2 510 688,00			2 829 950,00	0,00		2 829 950,00	2 829 950,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 510 688,00			2 829 950,00	0,00		2 829 950,00	2 829 950,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	36 396,31
--	------------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 966 347,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 704 947,00	0,00	2 966 347,00	0,00	2 966 347,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	2 704 947,00	0,00	2 966 347,00	0,00	2 966 347,00
Total des recettes de gestion des services		2 704 947,00	0,00	2 966 347,00	0,00	2 966 347,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 704 947,00	0,00	2 966 347,00	0,00	2 966 347,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 966 347,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 621 697,41	0,00	0,00	2 929 950,69	0,00	0,00	2 929 950,69	2 929 950,69
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	10,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	9,41	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		10,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	110 999,00	0,00		100 000,69	0,00		100 000,69	100 000,69
66111	Intérêts réglés à l'échéance	120 000,00	0,00		110 000,69	0,00		110 000,69	110 000,69
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-9 001,00	0,00		-10 000,00	0,00		-10 000,00	-10 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		110 999,00	0,00	0,00	100 000,69	0,00		100 000,69	100 000,69
Total des dépenses réelles		111 009,41	0,00	0,00	100 000,69	0,00	0,00	100 000,69	100 000,69
023	Virement à la section d'investissement	2 510 688,00			2 829 950,00	0,00		2 829 950,00	2 829 950,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 510 688,00			2 829 950,00	0,00		2 829 950,00	2 829 950,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	64 058,28
Montant des ICNE de l'exercice N-1	74 058,28
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-10 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 704 947,00	0,00	2 966 347,00	0,00	2 966 347,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	2 704 947,00	0,00	2 966 347,00	0,00	2 966 347,00
752	Revenus des immeubles	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	2 654 947,00	0,00	2 916 347,00	0,00	2 916 347,00
Total des recettes de gestion des services		2 704 947,00	0,00	2 966 347,00	0,00	2 966 347,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 704 947,00	0,00	2 966 347,00	0,00	2 966 347,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 395 087,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 395 087,00									
1211435 (005)	Caisse des Dépôts et Consignations	20/12/2011	28/12/2011	01/01/2013	950 000,00	F	FIXE	4,510	4,509		A	P	N	A-1
1363070 (006)	Caisse des Dépôts et Consignations	06/12/2012	28/03/2013	01/07/2013	87 615,00	V	LEP	3,990	2,601		T	C	N	A-1
7669837 (002-LM)	Caisse d'Epargne	16/12/2009	25/02/2010	01/03/2011	1 525 198,00	F	FIXE	4,160	4,168		A	P	N	A-1
99147059309 (003)	Crédit Agricole	24/11/2010	01/12/2010	01/12/2011	625 152,00	F	FIXE	3,420	3,470		A	X Durée Ajustable	N	A-1
MON263010EUR (001-LM)	Caisse Française de Financement Local	01/12/2008	31/03/2009	01/04/2010	2 207 122,00	F	FIXE	5,030	5,103		A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING LOCATION DES IMMOBILISATIONS - BP (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 395 087,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 352 688,99					316 811,12	104 494,28	0,00	62 596,73
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 352 688,99					316 811,12	104 494,28	0,00	62 596,73
1211435 (005)	N	0,00	A-1	317 489,71	3,00	F	FIXE	4,510	74 200,16	14 318,79	0,00	10 972,36
1363070 (006)	N	0,00	A-1	26 284,50	4,25	V	LIVRETA	4,000	5 841,00	949,63	0,00	201,44
7669837 (002-LM)	N	0,00	A-1	679 147,59	6,17	F	FIXE	4,160	85 569,96	28 252,54	0,00	20 701,39
99147059309 (003)	N	0,00	A-1	429 411,88	16,92	F	FIXE	3,420	18 931,91	14 930,65	0,00	1 208,86
MON263010EUR (001-LM)	N	0,00	A-1	900 355,31	5,25	F	FIXE	5,030	132 268,09	46 042,67	0,00	29 512,68
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING LOCATION DES IMMOBILISATIONS - BP (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		2 352 688,99					316 811,12	104 494,28	0,00	62 596,73

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 352 688,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-2 509 949,40	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 509 949,40	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 509 949,40	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-2 509 949,40	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	320 000,60	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 829 950,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 509 949,40	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		320 000,60	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		320 000,60	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	320 000,60	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 829 950,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 829 950,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 829 950,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BECUE DORIANE	
---------------	--

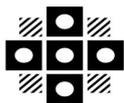
Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



**Direction des Finances et Contrôle de
Gestion**

**BUDGET PRINCIPAL 2024 RESTAURATION
MUNICIPALE**

Rapport de **Monsieur ACHIBA Salim**
Au nom de la commission n° 1

Mesdames, Messieurs,

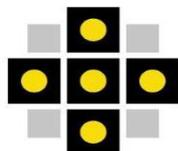
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2312-1 et L2313-1,

Considérant le débat d'orientations budgétaires en date du 12 Février 2024,

Le Conseil Municipal est prié de bien vouloir :

- adopter le Budget Annexe Restauration Municipale de la Ville de Tourcoing ci-annexé.

Conformément à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport retraçant les informations essentielles du budget annexe restauration municipale 2024 est joint à la présente délibération.



Tourcoing

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

*Budget annexe restauration
municipale*

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2024

Conformément à l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport retrace les informations financières essentielles du budget primitif 2024 du budget annexe restauration municipale.

Ce budget retrace les opérations liées à la restauration des agents municipaux et du CCAS.

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'élèvent à 304 456 €. Elles comprennent la reprise anticipée du résultat déficitaire prévisionnel 2023 à hauteur de 59 003 €.

Les recettes comprennent une participation des usagers à hauteur 87 000 €.

Les dépenses sont essentiellement constituées d'achat d'alimentation (128 000 €) de matériel (40 000 €) de maintenance et d'entretien (13 799 €). 16 780 € sont affectés à l'amortissement des immobilisations.

Le budget s'équilibre par une participation du budget principal à hauteur de 217 456 €.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE : VILLE DE TOURCOING (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590599300980

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE TOURCOING MAL

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : VILLE DE TOURCOING RESTAURATION MUNICIPALE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	39
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	41

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	42
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	189 868,56	135 642,38	-15 002,95	A1 -69 229,13
Investissement	59 223,94	11 315,01 (3)	37 683,18	A2 -10 225,75
Fonctionnement	130 644,62	124 327,37 (4)	-52 686,13	A3 -59 003,38

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 48 827,06	III + IV 0,00	B1	-48 827,06
Investissement	I 48 827,06	III 0,00	B2	-48 827,06
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-118 056,19
Investissement	A2 + B2	-59 052,81
Fonctionnement	A3 + B3	-59 003,38

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 48 827,06
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	48 827,06
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	40 000,19	99 053,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	48 827,06	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 10 225,75	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		99 053,00	99 053,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	245 452,62	304 456,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 59 003,38	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		304 456,00	304 456,00
TOTAL DU BUDGET (4)		403 509,00	403 509,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	36 925,76	48 827,06	40 000,19	0,00	88 827,25
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		36 925,76	48 827,06	40 000,19	0,00	88 827,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		36 925,76	48 827,06	40 000,19	0,00	88 827,25

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	36 925,76	48 827,06	40 000,19	0,00	88 827,25
--------------	------------------	------------------	------------------	-------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	10 225,75
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	99 053,00
---	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	34 126,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		34 126,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		34 126,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	58 967,82		82 272,81	0,00	82 272,81
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	11 400,00		16 780,19	0,00	16 780,19
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		70 367,82		99 053,00	0,00	99 053,00

TOTAL	104 493,82	0,00	99 053,00	0,00	99 053,00
--------------	-------------------	-------------	------------------	-------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	99 053,00
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	99 053,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	120 300,00	0,00	146 299,62	0,00	146 299,62
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	101,05	0,00	100,00	0,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		120 401,05	0,00	146 399,62	0,00	146 399,62
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		120 401,05	0,00	146 399,62	0,00	146 399,62

023	Virement à la section d'investissement (4)	58 967,82	0,00	82 272,81	0,00	82 272,81
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	11 400,00	0,00	16 780,19	0,00	16 780,19
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		70 367,82	0,00	99 053,00	0,00	99 053,00

TOTAL	190 768,87	0,00	245 452,62	0,00	245 452,62
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	59 003,38
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	304 456,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	87 001,00	0,00	87 000,00	0,00	87 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	156 454,00	0,00	217 456,00	0,00	217 456,00
Total des recettes de gestion courante		243 455,00	0,00	304 456,00	0,00	304 456,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		243 455,00	0,00	304 456,00	0,00	304 456,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	243 455,00	0,00	304 456,00	0,00	304 456,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	304 456,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	99 053,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	88 827,25	0,00	88 827,25
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		88 827,25	0,00	88 827,25

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	10 225,75
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	99 053,00
---	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	146 299,62		146 299,62
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	100,00	0,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	16 780,19	16 780,19
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		82 272,81	82 272,81
Dépenses de fonctionnement – Total		146 399,62	99 053,00	245 452,62

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	59 003,38
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	304 456,00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		16 780,19	16 780,19
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		82 272,81	82 272,81
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	99 053,00	99 053,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	99 053,00
---	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	87 000,00		87 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	217 456,00	0,00	217 456,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		304 456,00	0,00	304 456,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	304 456,00
--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		36 925,76	48 827,06	0,00	40 000,19	0,00	0,00	40 000,19	88 827,25
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 925,76	48 827,06	0,00	40 000,19	0,00	0,00	40 000,19	88 827,25
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		36 925,76	48 827,06	0,00	40 000,19	0,00	0,00	40 000,19	88 827,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		36 925,76	48 827,06	0,00	40 000,19	0,00	0,00	40 000,19	88 827,25
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	10 225,75
---	------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	99 053,00
---	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		104 493,82	0,00	99 053,00	0,00	99 053,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	34 126,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		34 126,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		34 126,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	58 967,82		82 272,81	0,00	82 272,81
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	11 400,00		16 780,19	0,00	16 780,19
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		70 367,82		99 053,00	0,00	99 053,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	99 053,00
---	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		36 925,76	48 827,06	0,00	40 000,19	0,00	0,00	40 000,19	88 827,25
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 925,76	48 827,06	0,00	40 000,19	0,00	0,00	40 000,19	88 827,25
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	12 000,00	18 020,65		15 000,19	0,00	0,00	15 000,19	33 020,84
2188	Autres immobilisations corporelles	24 925,76	30 806,41		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	55 806,41
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		36 925,76	48 827,06	0,00	40 000,19	0,00	0,00	40 000,19	88 827,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		36 925,76	48 827,06	0,00	40 000,19	0,00	0,00	40 000,19	88 827,25
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING RESTAURATION MUNICIPALE - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<i>Charges transférées (7)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		104 493,82	0,00	99 053,00	0,00	99 053,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	34 126,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	34 126,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		34 126,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		34 126,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	58 967,82		82 272,81	0,00	82 272,81
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	11 400,00		16 780,19	0,00	16 780,19
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 400,00		1 400,00	0,00	1 400,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 200,00		3 200,00	0,00	3 200,00
28188	Autres immo. corporelles	6 800,00		12 180,19	0,00	12 180,19
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		70 367,82		99 053,00	0,00	99 053,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		190 768,87	0,00	0,00	245 452,62	0,00	0,00	245 452,62	245 452,62
011	Charges à caractère général (3)	120 300,00	0,00	0,00	146 299,62	0,00	0,00	146 299,62	146 299,62
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	101,05	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		120 401,05	0,00	0,00	146 399,62	0,00	0,00	146 399,62	146 399,62
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		120 401,05	0,00	0,00	146 399,62	0,00	0,00	146 399,62	146 399,62
023	Virement à la section d'investissement	58 967,82			82 272,81	0,00		82 272,81	82 272,81
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	11 400,00			16 780,19	0,00		16 780,19	16 780,19
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		70 367,82			99 053,00	0,00		99 053,00	99 053,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	59 003,38
--	------------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	304 456,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		243 455,00	0,00	304 456,00	0,00	304 456,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	87 001,00	0,00	87 000,00	0,00	87 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	156 454,00	0,00	217 456,00	0,00	217 456,00
Total des recettes de gestion des services		243 455,00	0,00	304 456,00	0,00	304 456,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		243 455,00	0,00	304 456,00	0,00	304 456,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	304 456,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		190 768,87	0,00	0,00	245 452,62	0,00	0,00	245 452,62	245 452,62
011	Charges à caractère général (4)	120 300,00	0,00	0,00	146 299,62	0,00	0,00	146 299,62	146 299,62
60623	Alimentation	111 000,00	0,00		128 000,00	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		600,00	0,00	0,00	600,00	600,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	0,00		2 400,00	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 800,00	0,00		1 800,00	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00
6156	Maintenance	2 300,00	0,00		1 799,62	0,00	0,00	1 799,62	1 799,62
627	Services bancaires et assimilés	300,00	0,00		300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
6288	Autres services extérieurs	900,00	0,00		400,00	0,00	0,00	400,00	400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	101,05	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
65888	Autres	101,05	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		120 401,05	0,00	0,00	146 399,62	0,00	0,00	146 399,62	146 399,62
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		120 401,05	0,00	0,00	146 399,62	0,00	0,00	146 399,62	146 399,62
023	Virement à la section d'investissement	58 967,82			82 272,81	0,00		82 272,81	82 272,81

VILLE DE TOURCOING - VILLE DE TOURCOING RESTAURATION MUNICIPALE - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	11 400,00			16 780,19	0,00		16 780,19	16 780,19
6811	Dot. amort. immos incorporelles	11 400,00			16 780,19	0,00		16 780,19	16 780,19
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		70 367,82			99 053,00	0,00		99 053,00	99 053,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		243 455,00	0,00	304 456,00	0,00	304 456,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	87 001,00	0,00	87 000,00	0,00	87 000,00
706888	Autres	87 001,00	0,00	87 000,00	0,00	87 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	156 454,00	0,00	217 456,00	0,00	217 456,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	156 454,00	0,00	217 456,00	0,00	217 456,00
Total des recettes de gestion des services		243 455,00	0,00	304 456,00	0,00	304 456,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		243 455,00	0,00	304 456,00	0,00	304 456,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-10 225,75	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-48 827,06	-48 827,06
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-59 052,81	-48 827,06

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-59 052,81	-48 827,06
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-10 225,75	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	99 053,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	99 053,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		99 053,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		99 053,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	1 400,00	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	3 200,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	12 180,19	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	82 272,81	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BECUE DORIANE	
---------------	--

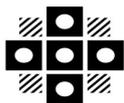
Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Direction des Ecoles et des Familles

BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA RÉGIE AUTONOME DU DRE (DISPOSITIF DE RÉUSSITE EDUCATIVE)

Rapport de **Madame CHANTELOUP
Fabienne**

Au nom de la commission n° 5

Mesdames, Messieurs,

La régie autonome a été créée par délibération le 1er octobre 2016 pour une entrée en fonction le 1er janvier 2017. Elle a vocation à porter exclusivement le Programme de Réussite Educative (PRE) ; dispositif créé par la ville de Tourcoing en 2006 suite à la loi n°2005-32 de programmation de la cohésion sociale du 18 janvier 2005.

Ce plan de cohésion sociale composé d'une vingtaine de programmes en définit deux pour les enfants de 2 à 16 ans.

- Accompagner les enfants en fragilité,
- Accompagner les collégiens en difficulté.

Les objectifs définis pour le PRE s'adressent à l'enfant et non pas seulement à l'élève. Ils sont les suivants :

- accompagner depuis l'école maternelle et jusqu'au terme de la scolarité obligatoire les enfants et adolescents qui présentent des signes de fragilité ou ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur développement harmonieux,
- mettre en œuvre des parcours personnalisés en proposant un diagnostic partagé et en priorisant les interventions individuelles ou en petits groupes,
- associer concrètement les parents qui participent à la définition et au suivi du parcours éducatif proposé à leur enfant, et qui peuvent également être accompagnés directement (aide financière, aide à l'exercice de leur fonction parentale),
- inscrire les parcours dans la durée,
- prendre en compte tous les facteurs (sociaux, culturels, sanitaires, familiaux, environnementaux,...) influant sur le développement de l'enfant,
- s'inscrire en complément et en cohérence avec les dispositifs existants (dits « de droit commun »), sans jamais s'y substituer.

Pour les réaliser, le PRE s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires de professionnels. Les actions proposées s'inscrivent en dehors du temps scolaire et s'adressent aux enfants issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), scolarisés dans une école située dans un quartier QPV ainsi qu'aux enfants scolarisés dans les écoles du Réseau d'Education Prioritaire (REP).

Le PRE s'intègre désormais au sein du contrat unique porté par la Métropole Européenne de Lille qui coordonne l'ensemble des dispositifs et fait le lien avec les services de

Préfecture placés sous la direction du Préfet à l'Egalité des chances.

Aussi, le programme d'action de ce dispositif est financé conjointement par l'Etat à hauteur de 65 % et par la Ville à hauteur de 35% dont 10% de valorisation des moyens mobiliers et immobiliers mis à disposition.

Conformément au ROB présenté au Conseil Municipal du 12 février 2024, le budget primitif 2024 s'inscrit dans ces mêmes orientations d'inclusion sociale et de valorisation des compétences des enfants et des familles, et permet de répondre aux demandes de subventionnement formulées auprès de l'Etat.

Ces demandes sont actuellement en co-instruction avec les services de la ville. A cet effet, le budget primitif qui vous est proposé pourra être modifié en cours d'année lorsque l'Etat notifiera à la Ville de Tourcoing le montant de sa participation annuelle. Il est à noter que cette notification intervient depuis plusieurs années au cours du second semestre.

Aussi, au regard des différents dossiers déposés en attente d'arbitrage, la participation de l'Etat s'élèverait à 514 000 €, et pour la ville de Tourcoing à 197 050 € auxquelles vient s'ajouter la valorisation des locaux et matériaux mis à disposition (79 006€).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2312-1 et L2313-1,

Vu l'article 6 de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Considérant la délibération n°44 en date du 01 octobre 2016 portant sur la création de la régie autonome du Dispositif de Réussite Educative,

Après avis du Conseil d'exploitation, réuni le 13 février 2024,

Considérant le débat d'orientations budgétaires en date du 12 février 2024,

Ceci étant exposé, il est proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir :

- Adopter le Budget Primitif 2024 de la Régie Autonome pour le Dispositif de Réussite Educative ci-annexé

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC : REGIE AUTONOME DRE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590599301004

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE TOURCOING MAL

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : REGIE AUTONOME DRE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	39
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 500,00	2 500,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 500,00	2 500,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	989 457,00	989 457,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		989 457,00	989 457,00
TOTAL DU BUDGET (4)		991 957,00	991 957,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
--------------	-----------------	-------------	-----------------	-------------	-----------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 500,00
---	-----------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	250,00	0,00	570,00	0,00	570,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		250,00	0,00	570,00	0,00	570,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		250,00	0,00	570,00	0,00	570,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 250,00		1 930,00	0,00	1 930,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 250,00		1 930,00	0,00	1 930,00

TOTAL	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
--------------	-----------------	-------------	-----------------	-------------	-----------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 500,00
---	-----------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 930,00
--	-----------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	380 005,88	0,00	656 583,00	0,00	656 583,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	250 309,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	78 235,00	0,00	330 944,00	0,00	330 944,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		708 549,88	0,00	987 527,00	0,00	987 527,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		708 549,88	0,00	987 527,00	0,00	987 527,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 250,00		1 930,00	0,00	1 930,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 250,00		1 930,00	0,00	1 930,00

TOTAL	710 799,88	0,00	989 457,00	0,00	989 457,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	989 457,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	710 799,88	0,00	710 480,00	0,00	710 480,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	278 977,00	0,00	278 977,00
Total des recettes de gestion courante		710 799,88	0,00	989 457,00	0,00	989 457,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		710 799,88	0,00	989 457,00	0,00	989 457,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	710 799,88	0,00	989 457,00	0,00	989 457,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	989 457,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 930,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 500,00	0,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 500,00	0,00	2 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 500,00
---	-----------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	656 583,00		656 583,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	330 944,00	0,00	330 944,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	1 930,00	1 930,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		987 527,00	1 930,00	989 457,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	989 457,00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	570,00	0,00	570,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 930,00	1 930,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		570,00	1 930,00	2 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 500,00
---	-----------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	710 480,00		710 480,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	278 977,00	0,00	278 977,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		989 457,00	0,00	989 457,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	989 457,00
--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	2 500,00
---	-----------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	250,00	0,00	570,00	0,00	570,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		250,00	0,00	570,00	0,00	570,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		250,00	0,00	570,00	0,00	570,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 250,00		1 930,00	0,00	1 930,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 250,00		1 930,00	0,00	1 930,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	2 500,00
---	-----------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 500,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

REGIE AUTONOME DRE - REGIE AUTONOME DRE - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	250,00	0,00	570,00	0,00	570,00
10222	FCTVA	250,00	0,00	570,00	0,00	570,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		250,00	0,00	570,00	0,00	570,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		250,00	0,00	570,00	0,00	570,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 250,00		1 930,00	0,00	1 930,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 250,00		1 930,00	0,00	1 930,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 250,00		1 930,00	0,00	1 930,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		710 799,88	0,00	0,00	989 457,00	0,00	0,00	989 457,00	989 457,00
011	Charges à caractère général (3)	380 005,88	0,00	0,00	656 583,00	0,00	0,00	656 583,00	656 583,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	250 309,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	78 235,00	0,00	0,00	330 944,00	0,00	0,00	330 944,00	330 944,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		708 549,88	0,00	0,00	987 527,00	0,00	0,00	987 527,00	987 527,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		708 549,88	0,00	0,00	987 527,00	0,00	0,00	987 527,00	987 527,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 250,00			1 930,00	0,00		1 930,00	1 930,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 250,00			1 930,00	0,00		1 930,00	1 930,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	989 457,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		710 799,88	0,00	989 457,00	0,00	989 457,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	710 799,88	0,00	710 480,00	0,00	710 480,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	278 977,00	0,00	278 977,00
Total des recettes de gestion des services		710 799,88	0,00	989 457,00	0,00	989 457,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		710 799,88	0,00	989 457,00	0,00	989 457,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	989 457,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		710 799,88	0,00	0,00	989 457,00	0,00	0,00	989 457,00	989 457,00
011	Charges à caractère général (4)	380 005,88	0,00	0,00	656 583,00	0,00	0,00	656 583,00	656 583,00
6067	Fournitures scolaires	11 694,00	0,00		12 464,00	0,00	0,00	12 464,00	12 464,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 083,60	0,00		11 210,00	0,00	0,00	11 210,00	11 210,00
62268	Autres honoraires, conseils	30 000,00	0,00		15 995,00	0,00	0,00	15 995,00	15 995,00
6238	Divers	2 910,00	0,00		4 060,00	0,00	0,00	4 060,00	4 060,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	316 318,28	0,00		288 949,00	0,00	0,00	288 949,00	288 949,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		313 405,00	0,00	0,00	313 405,00	313 405,00
6288	Autres services extérieurs	11 000,00	0,00		10 500,00	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	250 309,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	250 309,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	78 235,00	0,00	0,00	330 944,00	0,00	0,00	330 944,00	330 944,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	78 235,00	0,00		330 944,00	0,00	0,00	330 944,00	330 944,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		708 549,88	0,00	0,00	987 527,00	0,00	0,00	987 527,00	987 527,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		708 549,88	0,00	0,00	987 527,00	0,00	0,00	987 527,00	987 527,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

REGIE AUTONOME DRE - REGIE AUTONOME DRE - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 250,00			1 930,00	0,00		1 930,00	1 930,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	2 250,00			1 930,00	0,00		1 930,00	1 930,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 250,00			1 930,00	0,00		1 930,00	1 930,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		710 799,88	0,00	989 457,00	0,00	989 457,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	710 799,88	0,00	710 480,00	0,00	710 480,00
74718	Autres participations Etat	513 536,00	0,00	514 000,00	0,00	514 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	177 625,00	0,00	177 625,00	0,00	177 625,00
74888	Autres	19 638,88	0,00	18 855,00	0,00	18 855,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	278 977,00	0,00	278 977,00
75888	Autres	0,00	0,00	278 977,00	0,00	278 977,00
Total des recettes de gestion des services		710 799,88	0,00	989 457,00	0,00	989 457,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		710 799,88	0,00	989 457,00	0,00	989 457,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.